

# Le Pouliguen Mag'

N° 33 | JUIN 2022

En cahier  
central:  
AGENDA DES  
ANIMATIONS  
DÉTACHABLE

P. 5

**UKRAINE :  
LE POULIGUEN SOLIDAIRE**

P. 12

**BUDGET :  
BILAN 2021 / PROJETS 2022**

P. 25

**FUTURE MÉDIATHÈQUE :  
LE POINT**



## L'ACTION MUNICIPALE : CE QUE L'ON IMAGINE VS LA RÉALITÉ

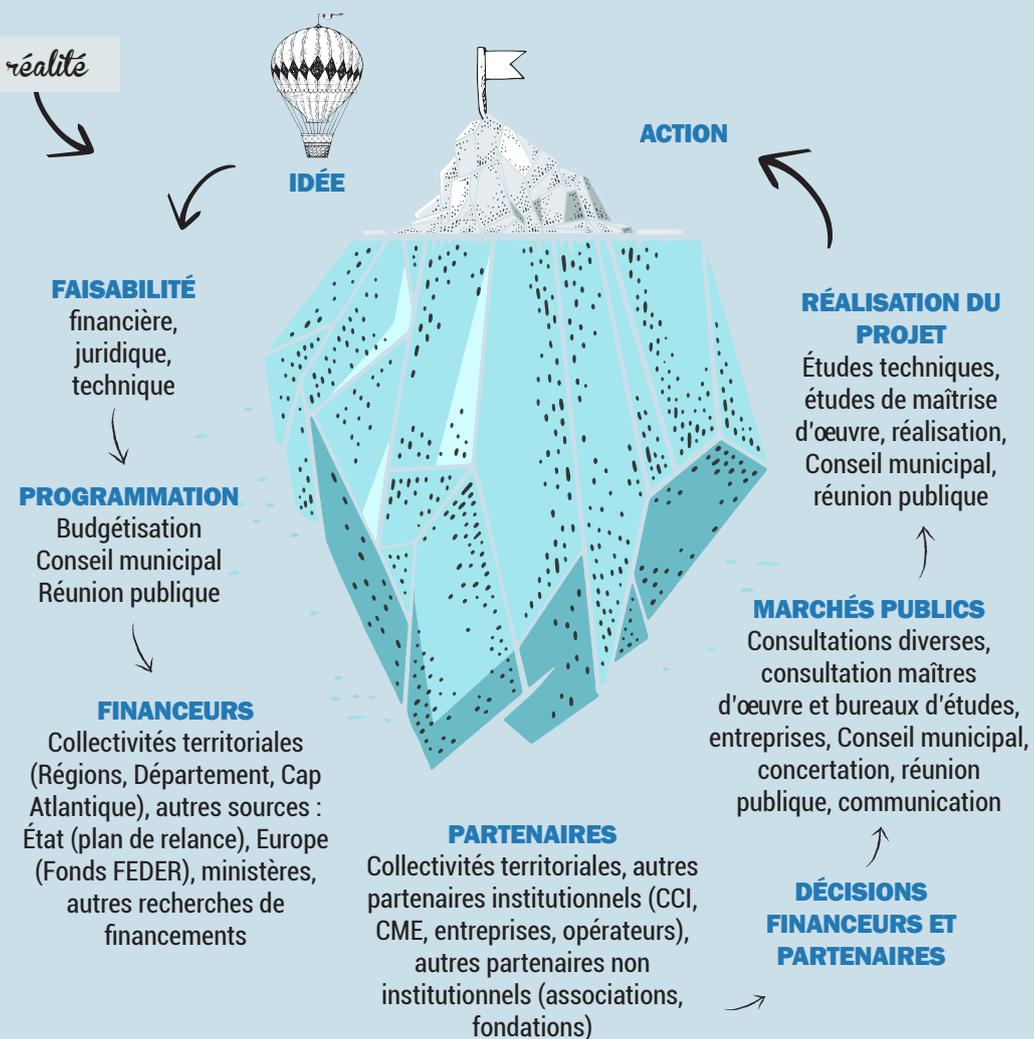


Souvent, il est attendu de la commune une action immédiate tant il paraît évident à chacun de la manière dont il faut agir. Ne pensez pas votre collectivité comme un environnement simple !

## Ce que l'on imagine



## La réalité



Chères Pouliguennaises, chers Pouliguennais,

Notre équipe est élue depuis moins de deux ans mais ces mois passés ont été riches et passionnants. Parfois graves également. À peine étions-nous sortis de la crise sanitaire qu'un pays voisin était victime d'une très grave agression armée ! Là encore, notre commune a montré toute sa pugnacité, sa générosité et sa solidarité. Parce que nous avons la chance d'avoir, au Pouliguen, deux jeunes femmes ukrainiennes remarquables, parce que nous avons la chance de bénéficier d'un tissu associatif formidable, d'un comité des Sages réactif et engagé, de professionnels de santé, de bénévoles et d'une population tournée vers les autres, la collecte menée (camion de 19 tonnes, plusieurs camionnettes remplies de médicaments, une réserve de vêtements...) a constitué un moment de mobilisation sans pareil en moins d'une semaine. Toute l'équipe municipale et nos agents ont poursuivi cet élan de solidarité par l'accueil de plusieurs familles ukrainiennes, la mise à disposition de logements de particuliers, l'ouverture d'un vestiaire, là aussi avec le soutien de plusieurs associations et commerçants proposant services et stages. Si notre commune peut être fière, nous espérons que ce drame prendra fin rapidement et que tous les

Ukrainiens retrouveront leur patrie et leur liberté. D'autres moments importants de la vie de notre pays nous ont amenés à nous retrouver, les élections présidentielles d'une part, et nous amèneront à nous retrouver prochainement, les élections législatives, d'autre part. Nous ne pouvons qu'inciter chacune et chacun à aller voter tout en notant que notre commune reste exemplaire en la matière avec un taux de participation proche des 80 %. D'autres événements moins intenses mais importants pour la vie de notre commune vous impactent. De nombreux travaux sont en cours et peuvent parfois occasionner des dérangements. Soyez convaincus qu'ils étaient nécessaires et que notre équipe municipale et nos agents n'ont qu'un objectif : améliorer votre cadre de vie. En attendant, avec le retour des beaux jours, retrouvons le plaisir de nous réunir, de défilier, d'écouter, de profiter des nombreux projets culturels et sportifs portés par les associations et la Ville. À très bientôt, pour partager des moments de convivialité, tout en restant à l'écoute de toutes et tous.

**Norbert Samama**  
Maire du Pouliguen

**Directeur de publication :** Norbert Samama • **Co-directrice de publication :** Érika Étienne • **Rédactrice en chef :** Vanessa Plumas • **Rédaction :** Norbert Samama (p. 3 et 13) - Didier Brulé (p. 15) - Élus (p. 29-30) - Comité de jumelage (quiz p. 36 et 37) - Ville du Pouliguen, service communication • **Iconographie :** Ville du Pouliguen (sauf mentions particulières) • **Mise en page :** Laurence Magré (agenda) - Vanessa Plumas (magazine) • **Impression :** Adunat Communication • **Distribution :** Ce magazine est diffusé dans les boîtes aux lettres par des associations locales • Des exemplaires sont disponibles en mairie, au Bureau d'information touristique du Pouliguen et chez les commerçants volontaires • N° 33 • **Tirage :** 7 000 exemplaires • **Dépôt légal :** Juin 2022 • **Réclamations :** communication@mairie-lepouliguen.fr

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



## ILS FONT RAYONNER LE POULIGUEN



### JACQUELINE COLIN

Le 18 mars dernier, Jacqueline Colin, présidente de l'association pour le don de sang bénévole de la Côte d'Amour, s'est vue décorée de la médaille du "Mérite du Sang" par Philippe Guinel, au nom du président de l'Établissement Français du Sang (EFS). Depuis 9 ans, Jacqueline Colin organise les collectes en faisant notamment le lien entre l'EFS, la trentaine de bénévoles actifs et les communes où se tiennent les rendez-vous. Rappelons que l'association rayonne sur cinq villes de la presqu'île (Pornichet, La Baule, Le Pouliguen, Batz-sur-Mer et Le Croisic). Jacqueline Colin a récemment passé le témoin à Pascale Rousset.

Pour donner votre sang, inscrivez-vous sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>.



### CHARLES TRANCHANT

Lors de la cérémonie du 19 mars, dédiée à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le Pouliguennais Charles Tranchant s'est vu remettre la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur par le général d'armée Bruno de Saint-Salvy, en présence du maire et des adjoints. Charles Tranchant avait 20 ans lorsqu'il a été appelé sous les drapeaux en 1959. Affecté à l'école militaire d'infanterie stationnée à Chercell en Algérie, il a ensuite intégré le 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie motorisé de Saïda.



### JÉRÔME ALLAIRE DIT "ROBERTO À VÉLO"

Jérôme Allaire, connu au Pouliguen pour être un saisonnier régulier du service festivités et pour avoir notamment œuvré dans le cadre des soirées du Bois organisées par le Comité municipal des fêtes, est revenu début avril de son périple à vélo jusqu'aux frontières de l'Europe. En sept mois, il a parcouru 14 000 km et traversé 12 pays de la France à la Turquie, en passant par la Serbie ou encore la Grèce. En Allemagne, il a été accueilli par ses amis de Kisslegg, ville jumelée avec Le Pouliguen. À Paris, il a remis 10 000 € à l'institut Curie, centre de recherche et de traitement du cancer. Il a documenté son aventure sur Facebook, en y publiant de nombreuses vidéos, valorisant toujours Le Pouliguen.



### LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Mi-avril, 12 adolescents, dont 5 de l'école des Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) du Pouliguen et 6 de leurs encadrants, se sont déplacés dans le Var pour participer au concours de manœuvre national organisé par le CTIF (Association internationale des services d'incendie et de secours). Âgés de 12 à 17 ans, ils étaient les premiers de la région Pays de la Loire à participer à cette compétition et ont terminé 4<sup>e</sup>. Durant près de 5 mois, ils s'étaient entraînés intensément, notamment aux côtés du Capitaine Alain Bertin.



## UKRAINE : LE POULIGUEN SOLIDAIRE



21 palettes de dons ont été constituées.



Les 418 € d'A4P contribueront aux transports.

Des particuliers se sont inscrits pour héberger des réfugiés. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a étudié chacune de ces propositions. La Ville a mis à disposition 3 logements pour accueillir temporairement de jeunes mères et leurs enfants. D'autres initiatives ont été prises : à l'occasion de sa dissolution, l'Association pour la Protection et la Promotion du Port (A4P) a remis un chèque de 418 € à l'association franco-ukrainienne Tryzub ; des commerçants ont embauché des saisonniers ; d'autres ont proposé leurs services comme de nombreuses associations.



À Gauche, Dzenyslava, et à droite, Iana.

### « NOUS VOULONS DIRE MERCI À TOUT LE MONDE ! »

Les Ukrainiennes Dzenyslava Bretéché et Iana Rohinska Tifoi sont respectivement installées dans la commune depuis 2019 et 2012. Elles sont les représentantes locales de l'association franco-ukrainienne Tryzub.

Très affectées par le drame qui touche leur pays d'origine, elles témoignent de l'élan de générosité pouliguennais : « Quatre petites familles sont actuellement accueillies

ici. Les enfants sont scolarisés à Paul Lesage. Les autres élèves sont très gentils avec eux. C'est aussi grâce à l'implication des équipes pédagogiques et des parents. Tout le monde a tellement bon cœur : l'association de soutien scolaire a trouvé des livres en ukrainien et en français ; le Centre de voile a proposé des séances gratuites aux petits... Il faut aussi noter qu'une femme russe, qui donne des cours de langue au sein d'une association de Pornichet, est venue nous aider pour les collectes ». Et Iana de conclure : « Mon frère, qui est en Ukraine, s'est promis d'offrir plein de choses aux Français pour les remercier à la fin de la guerre ».



Nouveau :  
des bacs à  
marée

À l'entrée du passage de Toullain  
(non loin du musée Bernard Boesch)

En face du  
parking du Scall

Parking de la  
Grande Côte

À proximité de la baie de Labego

Quatre bacs à marée ont récemment été installés au Pouliguen. « Ces bacs à marée s'inscrivent dans notre démarche de protection de notre côte et de notre environnement maritime. Les déchets échouant sur le littoral peuvent être ingérés par les animaux et les écosystèmes côtiers. Avec les bacs à marée, les promeneurs sont invités à les collecter au gré de leurs balades et ainsi contribuer à la protection de l'environnement », indique le maire, Norbert Samama. « Ces bacs, que nous souhaitons, étaient également depuis longtemps demandés par les résidents principaux et secondaires, par le Conseil municipal des jeunes, mais aussi par l'association DECOS. Nous souscrivons à cette démarche responsabilisante, participative et citoyenne », explique Fabienne Le Héno, première adjointe au Cadre de Vie, à l'Environnement et à la Citoyenneté. Elle souligne : « En plus d'être pratiques, ces bacs seront de véritables vecteurs de sensibilisation ». Concrètement, tous les déchets rejetés par la mer peuvent être déposés dans les bacs (verres et emballages, cordages, chaussures...). Les déchets récents (type "pique-nique") et produits dangereux doivent en revanche être jetés dans les poubelles adaptées. Le bois, la laisse de mer, ou encore les végétaux, restent dans la nature.

## En bref

### TERRES AGRICOLES À PROTÉGER

La Ville du Pouliguen a adhéré au dispositif SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), dans un souci de cohérence, mais aussi par solidarité envers les autres communes de Cap Atlantique dans la lutte contre la consommation des terres agricoles. « Nous avons encore quelques parcelles agricoles et nous pourrions ainsi demeurer vigilants quant à leur devenir », a expliqué le maire, Norbert Samama.

### ZAC DU POUILL'GO : CONCERTATION

Une concertation relative à la modification du dossier de création de la ZAC du Pouill'Go est organisée par Cap Atlantique (dans le cadre de sa compétence « Développement économique »). Chacun peut prendre connaissance des éléments et consigner ses observations sur les registres disponibles en mairies du Pouliguen et de Batz-sur-Mer, ainsi qu'au siège de Cap Atlantique (3, avenue des Noëllés, à La Baule).

Plus d'infos : [cap-atlantique.fr](http://cap-atlantique.fr)

### TRAVAUX AVENUE DE L'OcéAN ET DANS LES RUES ADJACENTES

Débuté en avril, le renouvellement du réseau d'eau potable de l'avenue de l'Océan et des voies adjacentes se poursuit jusqu'à fin juin. 800 mètres linéaires de conduites en fonte et 60 branchements sont remplacés. Durant le chantier, la circulation est déviée. Conduits par Cap Atlantique, les travaux sont réalisés par l'entreprise ATEs, en lien avec les services communaux.

Plus d'infos : [cap-atlantique.fr](http://cap-atlantique.fr)

## CAMPINGS : LES NOUVEAUTÉS 2022

L'ouverture des campings municipaux début avril a marqué le lancement de la saison touristique. Durant les quelques mois d'hiver, des améliorations ont été apportées aux Mouettes et au Cléin, ainsi qu'à l'aire des camping-cars. Tour d'horizon des nouveautés.



Le camping des Mouettes



Le camping du Cléin



L'équipe



L'aire de camping-cars

### CONFORTER LE SUCCÈS

« Depuis 2 ans, nos campings connaissent une hausse sensible de leur fréquentation, avec des résultats supérieurs au profit de la commune. Nous souhaitons conforter cette dynamique pour attirer davantage de monde », indique le maire, Norbert Samama. Il ajoute : « Embellir les lieux contribue à l'attractivité de la commune. C'est aussi important à l'échelle du territoire intercommunal ». Alain Guichard, délégué aux Activités économiques, poursuit : « La classification deux étoiles évolue, ainsi que les normes, nous invitant à exiger toujours plus de qualité ».

### VALORISER L'ENVIRONNEMENT

Les arbres ont ainsi été élagués et des plantations de haies programmées. Alain Guichard explique : « À l'avenir, les arbres se développeront davantage en hauteur. Le fait que la ramure soit plus haute permet en outre aux camping-cars et caravanes de se déplacer plus facilement. Il en résulte une impression générale de clarté et de respiration ». La nature ayant besoin de temps pour faire son œuvre, le résultat sera tout à fait appréciable dans quelques mois. La démarche sera renforcée à l'automne avec le lancement d'une campagne de replantation des haies séparatives. Dans l'immédiat, et afin de parfaire les allées, les racines ont été rabotées et les enrobés renouvelés par les services municipaux. Au camping du Cléin, les blocs sanitaires ont été entièrement rénovés et repeints. Un espace bébé a été créé. Un terrain de pétanque a été aménagé.

### SÉCURISER LES ACCÈS

Toujours au Cléin, les accès ont été sécurisés, à l'image du camping des Mouettes : « En période d'accueil, les personnes extérieures ne pourront plus transiter par le camping à pied ou à vélo. Nous avons fait ce choix car il devenait nécessaire pour continuer à garantir la salubrité, la sécurité et la tranquillité des lieux », explique Alain Guichard. En parallèle, les cheminements piétons et vélos, longeant les rues, ont été consolidés. L'aire de camping-cars a également bénéficié de quelques nouveautés de saison : le système d'accès a notamment été remplacé. « Le fait de fluidifier les entrées et sorties permettra d'éviter les files d'attente dans l'avenue de l'Océan, notamment le week-end », précisent Alain Guichard et Guillaume Buchaniek, directeur des services techniques. Une caméra de vidéosurveillance portant sur l'aire de camping-cars sera par ailleurs positionnée par le prestataire, dans le but de contrôler le bon fonctionnement de l'installation et de guider plus efficacement les usagers. Les images ne seront accessibles que par les services de police. Enfin, la réception WIFI sera améliorée.

### À VENIR : L'OUVERTURE D'UN GÎTE

La mise en location d'un gîte au sein du camping des Mouettes est programmée avant la saison. L'hébergement pourra accueillir jusqu'à 7 personnes. Prochainement dans votre magazine : une visite guidée en images !

## Les élus sur le terrain



Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur en début d'année, la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants a été remplacée par des temps d'échanges, organisés en mairie par petits groupes. 129 nouveaux Pouliguennais ont ainsi été reçus par le maire et l'équipe municipale. Depuis la Présidentielle de 2017, 210 électeurs supplémentaires ont été enregistrés au Pouliguen.



Une délégation pouliguennaise, composée du maire, Norbert Samama, d'Anne-Laure Cobral, adjointe à l'Intergénérationnel, de Frédéric Dounont, adjoint à la Vie associative et sportive, et de Réjane Dounont, déléguée au Sport-santé, s'est dernièrement vue remettre, à Carquefou, le panneau « Ville Sportive – Trois flammes », suite à l'obtention du label en décembre dernier. Ce label vient couronner le travail de la Ville, de l'Office municipal des sports (OMS) et de toutes les associations sportives.



En mars, le maire, Norbert Samama, Fabienne Le Héno, première adjointe au Cadre de vie, à l'Environnement et à la Citoyenneté, ainsi que Frédéric Dounont, adjoint à la Vie associative et sportive, participaient à une "marche propre" ("clean walk" en anglais) organisée par des étudiants de la faculté d'économie de Nantes. Les 50 volontaires ont collecté 33 kg de déchets.



Suite au sacre du club de handball féminin "Les Neptunes de Nantes", les jeunes joueuses du Centre de formation (National 1) étaient au Pouliguen pour un stage d'une semaine, ponctué par une animation de hand sur la plage du Nau. Afin de remercier les Pouliguennais pour leur accueil, l'équipe pro a remis un maillot dédié aux élus, Anne-Laure Cobral et Frédéric Dounont.



### 44 NOUVEAUX ARBRES PLANTÉS

Derrière la boulangerie de la gare, au Clos Cario, 40 chênes verts et 4 cupressus ont dernièrement été plantés par le Lions Club de la Côte d'Amour dans le cadre de la remise en état du site par la Ville, en lien avec le Département.

« Planter des arbres dans une zone protégée fait partie des objectifs de développement durable fixés par l'ONU dans son Agenda 2030 », confirment les membres du Lions Club, qui précisent :

« Parmi les 17 buts à atteindre, le quinzième consiste à préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ».

Au Clos Cario, la végétalisation des lieux a débuté par le décapage du sol qui a consisté à retirer les matériaux imperméables. Les essences plantées ont été choisies suivant les recommandations de Natura 2000.

Si la parcelle est entrée en septembre 2021 dans le dispositif « renaturer » du Conseil départemental de Loire-Atlantique, elle est effectivement "sanctuarisée" au sein de la Zone de Protection Spéciale des Marais salants depuis 2004 (site Natura 2000). La municipalité avait par ailleurs engagé une action de remise en état de la saline et de protection des avocettes. Ce projet avait également été porté en collaboration avec Cap Atlantique et le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire.

## Réunissons-nous!



Fin février, une nouvelle présentation publique du projet de territoire communal était organisée à la salle Ravache.



Début mars, la municipalité organisait une réunion publique au cinéma Pax afin d'évoquer l'avancée du projet de médiathèque (voir p. 25 à 27).



Mi-février, le nouvel aménagement de la plage du Nau était présenté à la salle Bimont.



### LE RÉSULTAT

Fin 2021, la municipalité présentait, à l'occasion d'une réunion publique, les deux mutuelles retenues suite à l'appel à partenariat lancé par la Ville. Depuis, la MCRN et La Mutuelle Familiale tiennent des permanences à la salle de la Duchesse Anne pour conseiller les Pouliguennais. Résultats : 153 rendez-vous se sont tenus et 65 contrats ont été signés dans l'une ou l'autre des mutuelles. Pour mémoire, la MCRN est disponible chaque quatrième jeudi du mois, de 10h à 16h, et La Mutuelle Familiale, chaque premier mardi du mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Pour prendre rendez-vous :

MCRN : 02 40 89 22 91

La Mutuelle Familiale : 02 98 10 43 23



### EN CHIFFRES

Un mégot de cigarette jeté par terre pollue 500 litres d'eau. En juin 2021, Cap Atlantique installait des mégotiers publics dans les 15 communes du territoire (y compris au Pouliguen) et mettait en œuvre un dispositif spécial de traitement, en lien avec l'entreprise Encova/Mé-Go, dont l'usine de Brest est unique en France et en Europe. Deux bornes d'apport volontaire dédiées étaient par ailleurs positionnées à Saint-Molf et à La Baule pour recevoir les grandes quantités. Depuis, ce sont 150 kg de mégots qui ont été collectés soit plus d'un million de petits destructeurs en moins, ou l'équivalent de 40 piscines olympiques non polluées !



### LA COMMISSION DES KORRIGANS EST NÉE

Le site des Korrigan, c'est 27 514 m<sup>2</sup> au total (12 536 m<sup>2</sup> en zone urbanisable et 14 978 m<sup>2</sup> en zone naturelle), c'est aussi plusieurs bâtiments inoccupés depuis une dizaine d'années. Afin de mener une réflexion sur le devenir de ce site, une commission extramunicipale a été créée. Hervé Hogommat, adjoint à l'Urbanisme, au Logement et au Patrimoine, indique : « La principale orientation est de restituer ce site aux Pouliguennais, en étudiant cinq axes de développement prédéfinis :

la création d'une maison de la mer et des océans, d'une résidence d'artistes et d'écrivains, d'une maison du bien-être en lien avec l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO), d'un parc ouvert au public, et de logements intergénérationnels ». 24 Pouliguennais ont répondu à l'appel à candidatures et 14 candidats ont été retenus. Parmi les critères de sélection : les compétences liées aux axes de réflexion (soignants, attractif pour le domaine culturel), ou encore la proximité avec le site.

**LES MEMBRES TITULAIRES :** (par ordre alphabétique) Yves Geslin, Florence Lautredou, Thibaud Lecorre, Liz Loday, Hélène Marchand, Jean-Claude Ménard, Anne Pichon (présidente de l'association "Jardin partagé de Cramphore"), Michèle Plotegher, Baptiste Sauterey (Institut de Cancérologie de l'Ouest).

**LES MEMBRES SUPPLÉANTS :** Charlotte Bougin (Institut de Cancérologie de l'Ouest), Émilie Martial, Charlie Quillet, Frédéric Renaudin, Fabienne Wipf.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour fêter avec vous vos grands événements, la municipalité vous offre désormais un coffret pétillant lorsque vous vous mariez ou vous pacsez en mairie, et un bol marqué "Le Pouliguen" à chaque naissance (en plus des chèques enfant\*).

« Nous avons souhaité faire honneur à tous ceux qui choisissent Le Pouliguen pour célébrer leur bonheur », indique Érika Étienne, adjointe à l'Attractivité et à la Communication.

\*Pour en savoir plus sur le chèque enfant, contactez le CCAS au 02 40 15 08 02.



### HÉBERGEZ DES SAISONNIERS !

En relation avec une association dédiée au logement des jeunes, la Ville recherche des habitants pouvant mettre à disposition une ou plusieurs chambres, disposant des éléments de confort essentiels (salle d'eau, coin cuisine), en contrepartie d'une indemnisation et/ou de menus services rendus par le ou la jeune saisonnier(e). Qualifié de "logement intergénérationnel", ce dispositif est encadré par le code de l'action sociale et des familles et permet à des personnes de plus de 60 ans d'héberger des saisonniers de moins de 30 ans.

Envoyez votre candidature par courrier (Hôtel de Ville, 17 rue Jules Benoît, 44510 Le Pouliguen) ou par mail à [mairie@mairie-lepouliguen.fr](mailto:mairie@mairie-lepouliguen.fr).



### CONSEIL DES SAGES : POINT D'ÉTAPE

Depuis sa constitution, le comité des Sages s'est lancé dans une réflexion touchant de très nombreux domaines. Six groupes de travail ont été mis en place : démographie, circulation (vélos et piétons), sécurité, culture, port et trait de côte. Au-delà d'une réflexion foisonnante, il est ressorti de nombreuses pistes d'études et de propositions futures. Le comité des Sages va ainsi pouvoir aborder des sujets complexes et passionnants.

Concernant la démographie, les thèmes suivants sont notamment à l'étude : "Encourager à se déclarer résident principal au Pouliguen" ou encore

"Proposer aux habitants âgés des solutions de maintien de résidence au Pouliguen en misant sur des modèles renouvelés".

Pour le groupe "Culture", le choix est de se pencher sur la découverte et l'appropriation de l'art contemporain, ainsi que sur la valorisation du patrimoine. D'autres sujets, plus spécifiques, tels que l'attribution de noms de rue ou l'étude d'une maison du patrimoine, sont également évoqués. Pour la sécurité, c'est la thématique de la vidéoprotection qui a été retenue ainsi qu'une participation au prochain règlement de voirie en lien avec le groupe de travail "Circulation".

Pour le trait de côte, a été affirmée la volonté de participer à l'étude sur la stratégie locale de gestion du trait de côte, mais aussi sur la signalétique.

Le groupe "Port" se penche, entre autres, sur la question du dragage du port



# Budget : bilan 2021

Le compte administratif de 2021 (ou bilan 2021) a été présenté début avril en Conseil municipal, selon le calendrier institutionnel en vigueur. Voici un condensé de l'analyse financière produite, en toute transparence.

## FONCTIONNEMENT

### RECETTES

Les recettes de fonctionnement ont progressé de 4,39 % par rapport à 2020 et de 3,58 % par rapport à 2019. Parmi elles, on compte les produits des services dont les recettes des campings qui ont significativement augmenté (plus d'infos sur les campings en page 77). On trouve également la somme des impôts sur les ménages, qui a augmenté car la dotation de compensation de la taxe d'habitation y a été intégrée, mais aussi parce que la Direction des finances publiques a effectué des travaux de fiabilisation des bases. La commune, conformément à ses engagements, n'a pas augmenté ses taux d'imposition. Si les droits de mutation (sommés perçus lors de la vente d'un bien immobilier) ont connu une baisse significative (-14 %), la recette de la taxe de séjour a quant à elle nettement progressé. Cette hausse s'explique d'une part par la bonne fréquentation de la station, mais aussi par la mise en place par la Ville d'une plateforme à destination des logeurs (déclaration des sommes perçues et paiement). La dotation globale de fonctionnement, versée par l'État, est en baisse de 3 % (4 % en 2020).

### DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 9,72 % par rapport à 2020 et de 7,87 % par rapport à 2019. Parmi elles, on compte les charges à caractère général sous fond d'augmentation du prix des consommables et de reprise de l'inflation. On trouve également les charges de personnel dont l'augmentation reste très mesurée par nécessité de bonne gestion. Au 31 décembre 2021, la commune comptait 114 agents (contre 116 en 2020), dont la moyenne d'âge est de 48 ans. La moitié d'entre eux est affectée aux services techniques. Les services administratifs emploient un peu moins du quart des effectifs. Le secteur animation représente 10 % des personnels.

Les dépenses étant sensiblement plus élevées que les recettes, l'autofinancement brut a été ajusté. Il a été réduit de 234 000 euros par rapport à 2020.

### EMPRUNT

L'emprunt de 600 000 euros contracté en 2021 l'a été au taux de 0,60 %.

### DETTE

À la clôture de l'exercice 2021, la dette s'élevait à 5 152 000 euros (contre 4 997 000 euros en 2020, et 5 021 000 euros en 2019). La durée théorique de remboursement est de 3,52 années (2,27 années en 2020). Le taux moyen de la dette a atteint 1,96 % (2,10 % en 2020, et 2,35 % en 2019).

## INVESTISSEMENT

En 2021, les dépenses d'équipements se sont chiffrées à près de 2,1 millions d'euros. Elles ont été financées à 49 % par l'autofinancement, 8 % par des subventions, 11 % par le Fonds de compensation de la TVA, et 29 % par l'emprunt.

### LES PRINCIPALES OPÉRATIONS MENÉES EN 2021 :

- Travaux salle des fêtes
- Programme annuel de voirie <sup>1</sup>
- Éclairage public, illuminations de Noël <sup>2</sup>
- Travaux de l'église Saint-Nicolas (plus d'infos en page 34)
- Mobilier urbain et programme propreté
- Équipements sportifs
- Plantations et fleurissement, MiniBigForest (plantation de la forêt de Balleronde - Plus d'infos en page 35)
- Finalisation de la rénovation des ateliers municipaux. <sup>3</sup>



En matière de budget, le maire, Norbert Samama, veut allier ambition et maîtrise.

### PRAGMATISME, PRUDENCE ET EFFICIENCE

« Notre équipe s'est engagée à réaliser plusieurs équipements, directement ou en partenariat avec des tiers, à mettre en œuvre des actions et des aménagements afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, à instaurer une nouvelle approche relationnelle avec tous les partenaires de la commune. Nous entendons continuer dans cette voie. Nous avons déjà fait preuve de **pragmatisme** en saisissant les opportunités qui nous étaient présentées. Nos projets s'appuient sur des recettes certaines. Les dépenses sont programmées avec des montants maximums à ne pas dépasser. Des provisions ont par ailleurs été constituées afin de garantir le coût des contentieux en cours (Bains du Nau...). Cette **prudence** nous permet d'être transparents quant à nos possibilités financières et de mieux piloter notre budget. À tout moment, nous veillons à faire preuve d'**efficacité** en nous assurant de la bonne adéquation entre nos moyens (financiers, techniques, humains) et nos actions (en termes d'objectifs, de risques et d'enjeux). Notre programme est ambitieux mais réalisable, c'est ce que révèle notre analyse financière, fondée sur des recettes et des dépenses maîtrisées. En fin de mandat, le fonds de roulement, la trésorerie et l'endettement seront rassurants. »

# Budget : projets 2022

Le budget primitif (ou budget prévisionnel) pour l'exercice 2022 a été présenté début avril en Conseil municipal conformément aux plannings en vigueur. Il a fait suite au débat d'orientation budgétaire mené début février. Après deux années marquées par la crise sanitaire, ce budget marque un retour à la vie normale.

## FONCTIONNEMENT

### RECETTES

Si les taux d'imposition votés par les élus locaux ne seront pas augmentés, la hausse des bases forfaitaires législatives est programmée par l'État. La dotation d'État sera à nouveau en baisse de 4,4 %, ce qui induit une certaine prudence, notamment dans l'estimation des subventions des autres collectivités et organismes. Un excédent provenant des campings est à prévoir, ainsi qu'un virement de la section d'investissement.

### DÉPENSES

« Les dépenses sur ce nouvel exercice seront supérieures aux années précédentes, car ces dernières ont connu des annulations, comme le feu d'artifice par exemple », a expliqué en Conseil l'adjoint aux Finances, Didier Brulé. Il faudra en effet compter une augmentation de 4,6 % sur les charges à caractère général. Côté personnel municipal, une hausse de 1,33 % est à prévoir, compte tenu de l'augmentation ministérielle des bas salaires et du point d'indice, ou encore du glissement vieillesse - technicité (GVT). Parallèlement, la réduction des heures supplémentaires sera effective suite à la remise à niveau du temps de travail, à la réforme des 1607 heures, ou encore à la rationalisation du recours à du personnel non titulaire.

Cette année encore, les taux d'imposition communaux (taxes foncières sur les propriétés bâties et le non-bâti) ne sont pas augmentés.

## LES PROJETS EN CHIFFRES

En 2022, 1 044 000 euros proviendront de l'exercice 2021. Il s'agit des traditionnels "Restes à réaliser" (chaudière salle des sports, église Saint-Nicolas, plantation de la forêt...). Pour les opérations nouvelles, un budget conséquent de 2 700 000 euros est alloué.

- Pour 24 % de cette somme, il s'agit de mettre en œuvre les grands projets structurants (médiathèque, rénovation énergétique école Victor Hugo...).
- 13.3 % de ce budget sont alloués à l'amélioration du cadre de vie des Pouliguennais (illuminations, signalisation...).
- 21.5 % sont prévus pour l'équipement courant nécessaire (outillages, véhicules, informatique...).
- Le programme de voirie compte pour 22 % de ce budget primitif, les plantations 5.5 %, les travaux sur les bâtiments communaux 7,7 % et les équipements sportifs 6 %.

## INVESTISSEMENT

### LES PROJETS DE 2022 :

- Poursuite du programme de voirie
- Forêt de la plaine de Cramphore
- Aménagement de l'esplanade du Nau
- Schéma directeur d'aménagement lumière
- Campings Les Mouettes, Le Cléin et aire de camping-cars : portail et clôtures, aménagement d'un gîte (au sein du camping des Mouettes), rénovation des sanitaires, WiFi, cheminement (plus d'infos en page 7)
- Travaux de restructuration de la crèche "Les Bigorneaux"
- Éclairage public <sup>1</sup>
- Plantations, fleurissement
- Étude du trait de côte
- Travaux dans les deux écoles <sup>2</sup>
- Plancher de la salle des fêtes André Ravache
- Chaudière à la salle des sports
- Achats de véhicules et matériels
- Église Saint-Nicolas
- Ateliers municipaux
- Médiathèque
- Illuminations, éclairage public
- Signalisation cyclable <sup>3</sup>
- Mobilier urbain



Didier Brulé, adjoint aux Finances, est ancien cadre supérieur à la direction des Finances publiques du ministère des Finances.

### UNE AMBITION Saine ET ÉQUILIBRÉE

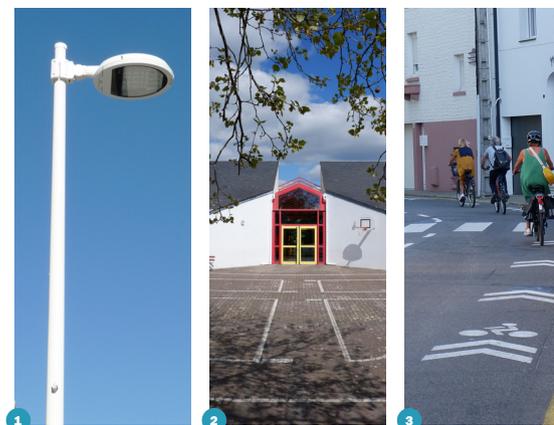
« En 2021, nous avons réalisé des économies, d'une part, en limitant le recours à des prestataires extérieurs et, d'autre part, en mettant en place une gestion du personnel plus performante et en rationalisant le recours aux agents non titulaires.

Parallèlement, les recettes liées à la bonne fréquentation de notre commune ont été significatives. Ces deux éléments favorables ont permis de dégager un excédent de fonctionnement appréciable, d'un montant qui n'avait jamais été atteint jusqu'ici.

Les recettes fiscales représentent 82 % des recettes communales.

En contrepartie de l'effort financier demandé (effort que nous contenons en n'augmentant pas les taux d'imposition), notre rôle est de tout faire pour améliorer les services proposés et des équipements nouveaux. C'est le sens du budget 2022 qui a été proposé au conseil municipal et dont les grandes lignes sont présentées dans ce magazine.

Nous sommes ambitieux et Le Pouliguen le mérite bien. Mais cette ambition s'inscrit naturellement dans notre double volonté, d'une part, de valoriser les possibilités financières de la commune et, d'autre part, de conserver une situation financière saine et équilibrée. »



## Focus : les subventions aux associations

Les associations pouliguenaises apportent une contribution essentielle à l'animation locale, notamment dans l'organisation de fêtes, manifestations ou activités. Elles agissent dans les secteurs des loisirs, du sport, de la culture, de la promotion de la ville, de l'entraide, de l'environnement et de la sauvegarde du patrimoine. Dans le cadre de sa politique d'aide aux associations, la Ville du Pouliguen apporte son soutien financier au travers de subventions octroyées annuellement, au-delà de l'aide matérielle, d'équipements et désormais de formation (SSIAP).

### EN CHIFFRES

- Associations sportives : 74 720 €
- Associations culturelles (loisirs créatifs, musique, expositions, festivités, patrimoine...) : 51 590 €
- Associations solidaires, d'entraide et de partage : 51 000 €

**TOTAL : 177 310 € = + 28 % PAR RAPPORT À 2021**

### LA MÉTHODE D'ATTRIBUTION

Afin de bénéficier d'une subvention de la part de la Ville, les associations ont été invitées à formuler leurs demandes en complétant un dossier. Ces dossiers ont été étudiés finement : à la fois au regard des besoins exprimés, mais aussi du niveau de trésorerie.

Les besoins en termes d'activités, d'animations et d'événements envisagés sont également mis en perspective. L'octroi ou non d'une subvention est toujours observé sous l'angle de l'intérêt général et communal. Il est à noter que la municipalité a décidé d'octroyer un "bonus développement durable" afin d'inciter les associations à mettre en œuvre des actions en faveur de l'environnement.

Selon la loi et dans un objectif de transparence financière, les collectivités doivent conclure des conventions avec les associations qui bénéficient de subventions de plus de 23 000 €.

Au Pouliguen, c'est le cas du Centre de voile (CNBPP) et du Comité municipal des fêtes, qui perçoivent respectivement 32 035 € et 27 000 €. Les conventions définissent le cadre d'activités.

La commune complète cette aide financière par la mise à disposition de locaux communaux (tout au long de l'année ou ponctuellement), de véhicules, de matériel, mais aussi d'agents.



C'est officiel : la Micro-Folie pouliguenaise ouvrira ses portes à l'automne prochain, au sein de la salle Marcel Baudry. « Il était important d'être les premiers du territoire à nous positionner sur ce projet, car la Micro-Folie aurait pu s'installer dans une autre commune. Il ne fallait pas passer à côté de cette formidable opportunité pour Le Pouliguen », indique le maire, Norbert Samama.



## MICRO-FOLIE : OUVERTURE À L'AUTOMNE

### UNE MICRO-FOLIE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Portées par le ministère de la Culture, et coordonnées par La Villette, les Micro-Folies se déploient dans le monde entier. « Le noyau d'une Micro-Folie est son musée numérique qui permet à chacun de visiter virtuellement les plus grandes institutions culturelles régionales, nationales et internationales », indique Patrick Guéguen, délégué à la Vie culturelle et artistique, et au Multimédia.

Aussi innovant qu'étonnant, ce musée a été créé avec 12 établissements fondateurs. Parmi eux : le Centre Pompidou, le Château de Versailles, l'Institut du monde arabe, le Louvre, le musée d'Orsay, le musée du Quai Branly-Jacques Chirac, mais aussi l'Opéra national de Paris, ou même le Festival d'Avignon. « Beaux-arts, architecture, cultures scientifiques, spectacle vivant... le musée numérique est une porte ouverte sur les trésors de l'humanité », souligne l'élu.

### LES INSTALLATIONS

Une Micro-Folie est toujours conçue pour une petite jauge d'environ 30 personnes. Initié par la municipalité, le musée numérique se présente sous forme de modules, acquis par la Ville. Pour l'heure, et dans l'attente de la future médiathèque, les modules de la Micro-Folie sont installés à la salle Marcel Baudry, dorénavant scindée en deux parties : la première, toujours dédiée aux événements associatifs ; la seconde, consacrée au musée numérique. En juin, des travaux seront menés par la Ville afin d'améliorer la plomberie, le confort acoustique ou encore de sonoriser les lieux, en vue d'une ouverture à la rentrée 2022.



De gauche à droite : le maire, Norbert Samama, Philippe Bauquel pour l'association "Culture en Folie", et Patrick Guéguen, délégué à la Vie culturelle et artistique, et au Multimédia.

### LE FONCTIONNEMENT

À l'image du cinéma Pax, animé par des bénévoles (association Ciné'Phare), qui emploie 2 personnes, et dont les locaux et équipements sont du ressort de la Ville, la Micro-Folie sera dynamisée par des volontaires. Ces derniers se sont progressivement réunis autour du Pouliguenais Philippe Bauquel. La nouvelle association "Culture En Folie" est ainsi née et son assemblée constitutive devrait avoir lieu en juin.

Conformément au cahier des charges établi par le ministère de la Culture et La Villette, un médiateur culturel diplômé sera employé par l'association, qui projette également de recruter régulièrement des jeunes en service civique, ainsi que des étudiants stagiaires issus de formations artistiques et culturelles.

Philippe Bauquel indique : « Le projet est très riche et nous invitons chacun à nous rejoindre pour nous aider à le mettre en œuvre ».

**POUR REJOINDRE L'ASSOCIATION :**  
Contactez Philippe Bauquel par mail à :  
[culture.en.folie.44510@gmail.com](mailto:culture.en.folie.44510@gmail.com)

## En chiffres

### LE FONDS AUJOURD'HUI

La bibliothèque compte au total 12 243 documents. Parmi eux : 10 006 romans, BD, documentaires, albums et contes (5 805 à destination des adultes et 4 201 à destination des enfants et des adolescents), mais aussi 2 237 CD et DVD.

### LE FONDS DEMAIN

Selon l'estimation prévisionnelle, le fonds comptera 19 000 documents. Il sera enrichi avec des ouvrages en lien avec le projet de territoire sur les thèmes des activités maritimes et de bien-être, mais aussi grâce au partenariat avec la Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique (BDLA), et les autres structures du territoire de Cap Atlantique. La médiathèque adaptera son fonds aux projets de la Micro-Folie, ce qui valorisera la complémentarité entre les deux entités.

### FOCUS SUR LE PARTAGE DE CONNAISSANCES

La transmission de savoirs, réduisant les freins de l'accès à la culture, favorisant l'égalité femmes-hommes et l'épanouissement de chacun, est au cœur du projet. Chacun sera invité à venir apprendre et à s'auto-former. L'équipe élaborera des actions adaptées : des formations liées au domaine culturel seront susceptibles d'être organisées en lien avec le Centre national de la fonction publique (CNFPT) ; des animations pourront être proposées avec le concours d'associations de théâtre ou encore avec le cinéma. Elles pourront aussi être menées par la Ville. La lecture sera au cœur du projet.

Une ludothèque, comprenant des jeux à partager sur place ou mis à disposition du public, sera également possible.

Afin de s'adapter à l'évolution de la commune, de répondre aux besoins exprimés par les habitants et d'anticiper l'émergence de nouvelles demandes, la municipalité projette de créer une médiathèque incluant le musée numérique "Micro-Folie". Une réunion publique, organisée le samedi 5 mars au cinéma Pax, a permis de faire le point sur le projet ; en voici le compte-rendu.



Le maire, Norbert Samama, Patrick Guéguen, délégué à la Vie culturelle et artistique, et au Multimédia, mais aussi Raphaël Thiollier, adjoint à la Jeunesse et aux Solidarités, ont présenté le projet au public.

## MÉDIATHÈQUE : LE PROJET AVANCE

### LE PROJET

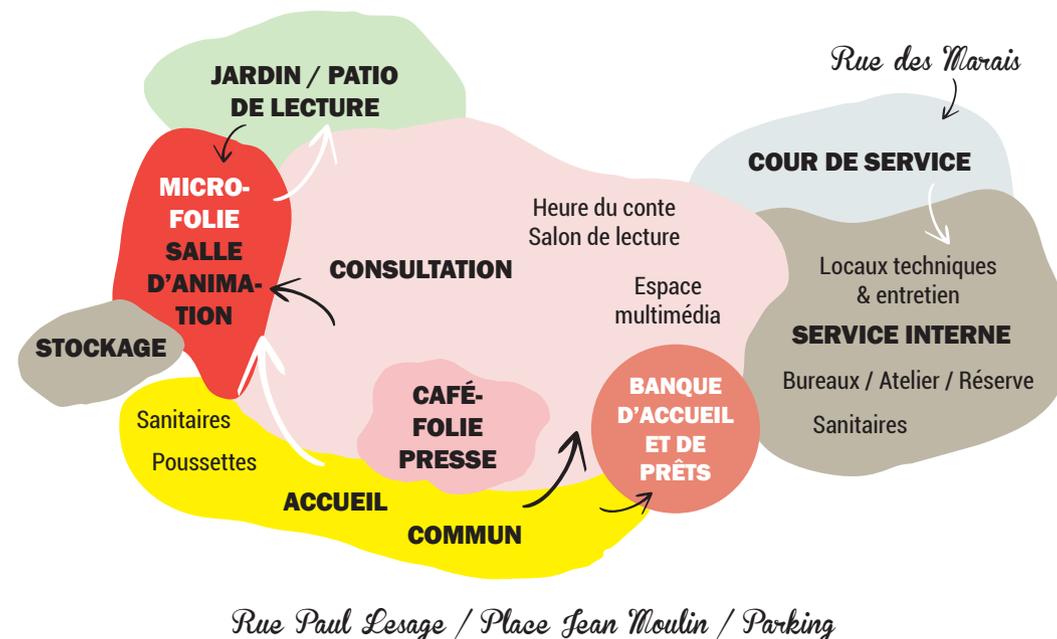
Le maire, Norbert Samama, a d'abord rappelé l'ambition partagée : « Il s'agit de développer la lecture, de la rendre accessible au plus grand nombre, mais aussi de construire un tiers lieu citoyen, de rencontre, d'y cultiver le lien social et intergénérationnel. Nous souhaitons créer un espace de détente, de formation, et de partage avec les associations du monde culturel. La nouvelle médiathèque sera le lieu privilégié du projet éducatif de territoire. Elle fédèrera les différents acteurs autour de projets culturels innovants. La structure dynamisera le cœur de ville à l'année ».

Les locaux de l'actuelle bibliothèque étant contraints, il a été décidé de trouver une nouvelle localisation pour la future médiathèque. En réu-

### LE SCHÉMA DE PRINCIPE

À l'ouverture d'une bibliothèque, le nombre d'ouvrages est conditionné par le nombre d'habitants. La Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique (BDLA) préconise ainsi deux livres par habitant minimum. Selon le type d'ouvrage, un nombre de m<sup>2</sup> spécifique est ensuite attribué. La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) recommande par exemple 70 ouvrages par m<sup>2</sup> lorsqu'il s'agit de romans, contre 45 ouvrages par m<sup>2</sup> au rayon BD. Tout est prédéterminé de manière précise, y compris les espaces ludiques : pour un fauteuil de lecture, on prévoira 1,5 m<sup>2</sup>, pour un coin dédié au conte, on indiquera 1 m<sup>2</sup> par place. Il faut ensuite ajouter les m<sup>2</sup> de circulation entre les espaces, exprimés cette fois en pourcentage, à savoir 15 % de la structure. Pour 19 000 ouvrages prévus au Pouliguen, il faut ainsi prévoir une structure de 340 m<sup>2</sup>.

Les espaces pourraient s'articuler selon le schéma de principe suivant :



nion, ont été présentés les différents sites envisagés, avec leurs points forts et leurs points faibles. « La partie Nord de l'école Paul Lesage présente de multiples opportunités, c'est donc ce site qui a retenu toute notre attention », a expliqué le maire, qui a détaillé : « Valorisation de l'établissement scolaire, requalification de la façade donnant sur la place Jean Moulin, exploitation pertinente des volumes, synergie avec le cinéma, lien avec la transition énergétique entamée à l'école, central et niché au cœur de la ville, ce site s'ouvrira facilement à tous les habitants ». Patrick Guéguen, délégué à la Vie culturelle et artistique, et au Multimédia, a souligné : « Ce nouveau lieu aura pour objectif d'encourager toutes les formes de pra-

tiques culturelles. La lecture "plaisir", sur place ou à emprunter, y sera favorisée, mais pas seulement. Chacun pourra venir sans que cette visite ne soit liée à la lecture ». Il s'agira d'un espace d'échanges, accueillant les habitants comme les vacanciers, quel que soit leur âge, les actifs comme les non actifs, les personnes en difficultés économiques, en échec scolaire, en situation de handicap... Les artistes pourront également s'y rencontrer. Intégrant l'unique Micro-Folie du territoire, la nouvelle médiathèque rayonnera sur l'ensemble du secteur. Pour le monde associatif, la structure sera une ressource supplémentaire et de nouveaux temps forts pourront y être conçus.

# Le POULIGUEN

AGENDA JUILLET 2022



Ville du Pouliguen

*Les bienfaits de l'air marin*

lepouliguen.fr    #VilleLePouliguen

## DU MARDI 5 JUILLET AU MARDI 23 AOÛT

### # LES MARDIS DES HALLES

Animations musicales - Concerts.

Tous les mardis ⌚ 21h 📍 Place des Halles

Les commerçants des halles

## DU JEUDI 7 JUILLET AU JEUDI 25 AOÛT

### # DÉMONSTRATION DE DANSE EN LIGNE

Chaque jeudi ⌚ 18h-20h 📍 Promenade 🆓 Gratuit

Association Pouldanse

## DU JEUDI 7 JUILLET AU JEUDI 25 AOÛT

### # LES JEUDIS DU CENTRE

Animations musicales - Concerts.

Tous les jeudis ⌚ À partir de 19h 📍 Rue du Centre

Les commerçants de la rue du Centre

## DU VENDREDI 8 JUILLET AU VENDREDI 26 AOÛT

### # MON ART DES HALLES

Performances d'artistes peintres.

Tous les vendredis ⌚ À partir de 18h 📍 Halles

Fred l'Écailler

## DU VENDREDI 8 JUILLET AU DIMANCHE 28 AOÛT

### # BALADES EN CALÈCHE

Circuit de 30 mn (dernier départ 12h30).

Les vendredis et dimanches, de 10h à 13h.

🆓 Gratuit 📍 Arrêts : Parking P2 du centre-ville (à proximité de l'école V. Hugo, bd de Civanam) / Poste / Quai Jules Sandeau (Petit Bassin) / Bois.

Ville du Pouliguen

## DU SAMEDI 9 JUILLET AU DIMANCHE 28 AOÛT

### # ESPACE LECTURE "À NAU PLAGE"

Sur le sable, plus de 600 ouvrages vous attendent au sein de l'espace lecture. Installez-vous dans les transats, et partez en voyage au fil des pages.

Du mardi au dimanche ⌚ 16h-19h 📍 Plage du Nau (face à l'Hôtel de Ville)

Bibliothèque municipale

## DU SAMEDI 9 JUILLET AU DIMANCHE 28 AOÛT

### # LA MALLE À REJOUER

La ressourcerie solidaire collecte les jeux, jouets, et livres pour enfants. Les bénévoles les trient, les nettoient et les réparent pour les revendre à petit prix.

Du mardi au dimanche ⌚ 10h-13h 📍 Bibliothèque de l'École Paul Lesage

La Malle à Rejouer

## DU LUNDI 11 JUILLET AU LUNDI 29 AOÛT

### # RALLYE PÉDESTRE

Partez à la découverte du Pouliguen. Distribution d'un questionnaire tous les lundis matin. Réponses envoyées par mail sur demande à : omcl510@orange.fr.

⌚ 10h30-12h30 📍 Chalet dans le bois (côté rue Pasteur) 🆓 Gratuit

Office municipal de la Culture et des Loisirs (OMCL)

## DU LUNDI 11 AU VENDREDI 15 JUILLET

## DU LUNDI 18 AU VENDREDI 22 JUILLET

### # STAGES DE FOOTBALL

Stages ouverts à tous les enfants, filles comme garçons, de 6 à 15 ans (licenciés ou non).

⌚ 9h30-12h30 (accueil dès 8h30) 📍 Stade Félix Monville 👤 De 6 à 15 ans 📍 65 € la semaine

☎ 06 83 25 40 34- retailleau.patrickusbp@gmail.com

www.usbpfoot.com

USBP Football

USBP Football

## DU LUNDI 11 AU VENDREDI 15 JUILLET

### # STAGE D'ITALIEN

⌚ 10h-11h (pour les 6-8 ans) ⌚ 11h-12h (pour les 8/10 ans) ⌚ 14h-16h (pour les 11-14 ans)

📍 7, rue des Marais 📞 Inscriptions par sms :

06 87 56 67 03 📍 1 h de stage : 60 € la semaine - 2 h de stage : 110 € la semaine.

École de musique Farandole

### # STAGE DE CIRQUE

⌚ 10h-12h • Cirque ⌚ 14h-16h • Magie

📍 Salle de la D. Anne 📞 Inscriptions par sms :

06 87 56 67 03 📍 80 € le stage / 150 € les deux

École de musique Farandole

## DU LUNDI 25 AU SAMEDI 30 JUILLET

### # STAGE DE BATTERIE

⌚ 11h-12h (pour les 7-12 ans) ⌚ 10h-11h (pour les adultes)

📍 7, rue des Marais 📞 Inscriptions par sms :

06 87 56 67 03 📍 60 € la semaine

École de musique Farandole

## SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 JUILLET

### # TOURNOI BEACH VOLLEY

Phases qualificatives le samedi et deux tournois le dimanche. Samedi 9 juillet : tournoi jeune en 2X2 pour les M15 et M17, en partenariat avec Le Summer Camp organisé par le Comité de Loire-Atlantique.

📍 Plage du Nau 📞 Inscriptions à partir du 2 juin :

lccpbeach@gmail.com

LCCP

Ville du Pouliguen

# Accueil DES RÉSIDENTS SECONDAIRES

Choisissez votre date  
LUNDI 11 JUILLET, 19h  
OU  
SAMEDI 6 AOÛT, 10h  
Salle A. Ravache

WWW.LEPOULIGUEN.FR

lepouliguen.fr f o d #VilleLePouliguen

Ville Le Pouliguen

Plus de 600 ouvrages à disposition + animations

# Lecture À Nau Plage

PAR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Du samedi 9 juillet au dimanche 28 août, 16h-19h  
[Du mardi au dimanche]  
Plage du Nau (devant l'Hôtel de Ville)

GRATUIT

lepouliguen.fr f o d #VilleLePouliguen

MATINÉES DOUCES

~~sans voiture~~

Quelle sera votre mobilité ?

🚲 🛼 🛹

DIMANCHES 10 JUILLET ET 7 AOÛT, 9H-12H30, GRANDE CÔTE DU POULIGUEN

BASE DU SCAL → PONT DE PIERRE PLAGE → PONT DE PENCAUEN

Retour sur la piste cyclable

Aller sur la route

lepouliguen.fr f o d #VilleLePouliguen

Ville du Pouliguen

ÉCHANGES CITOYENS

VISITES COMMENTÉES de l'Hôtel de Ville par le maire et les élus

MARDI 12 JUILLET, 17H30  
VENDREDIS 5, 12 ET MARDI 16 AOÛT 2022, 15H30

Inscriptions auprès du secrétariat général  
02 40 15 08 00 • mairie@mairie-lepouliguen.fr

lepouliguen.fr f o d #VilleLePouliguen

## SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 JUILLET

### # QUAI DES VOILES

#### Des voiliers classiques et de tradition

Parade des voiliers dans la baie, ateliers, débats, projections vidéo, animation par le Bonimenteur des Bords de Loire et le conteur Rohan Le Barde, espace livres avec dédicaces.

Programme complet : [quaidesoiles.blogspot.com](http://quaidesoiles.blogspot.com)

🕒 10h-19h 📍 Quai Jules Sandeau

À Bord d'Angéline

### # CONCERT LES FOUS DE BASSAN \*

Les Fous de Bassan, emmenés par Nathalie Cyron-Boero, proposeront un programme de chants traditionnels et contemporains du monde de la mer.

Samedi 9 juillet 🕒 21h 📍 Bois 🎟 Place assise : 2,50 €

Comité municipal des fêtes

## MARDI 12 JUILLET

### # BALADE NATURE

#### "ENTRE EAU DOUCE ET EAU SALÉE"

En famille, partez à la découverte de la faune et la flore.

🕒 10h • Sortie pédestre - 2h

🎟 Gratuit 📞 Réservations : [cpie-loireoceane.com/events](http://cpie-loireoceane.com/events)

CPIE Loire-Océane

### # SOIRÉE DU BOIS : RIMO ET LES IMPARFAITS \*

Blues hexagonal et folk - Rock Groovy.

🕒 21h 📍 Bois 🎟 Place assise : 2,50 €

Comité municipal des fêtes

## MERCREDI 13 JUILLET

### # MARCHÉ NOCTURNE

La Ville vous invite à flâner sur le quai à la découverte d'artisans, producteurs et créateurs locaux.

🕒 19h-23h 📍 Quai Jules Sandeau

Ville du Pouliguen

### # STEELBAND SUISSE "LYSS"

27 musiciennes et musiciens interpréteront des airs traditionnels des Caraïbes, mais aussi : calypso, pop, folk...

🕒 21h 📍 Quai J. Sandeau, devant le Petit Bassin

Ville du Pouliguen

### # LES MERCREDIS MUSICAUX - HARMONIA 3

Christophe Mège à la flûte.

🕒 21h 📍 Église Saint-Nicolas 🎟 Entrée libre

Les Mercredis Musicaux

### # FEU D'ARTIFICE SON ET LUMIÈRES

🕒 23h 📍 Plage du Nau

Ville du Pouliguen

## JEUDI 14 JUILLET

### # CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Fête nationale • Défilé.

🕒 10h 📍 Devant le Monument aux Morts

Ville du Pouliguen / Association d'anciens combattants

### # COUCOURS DE BOULES – COUPE PRUDHOMME

Tournoi 32 triplettes – Réservé aux licenciés.

🕒 8h 📍 Bois

Amicale bouliste du Pouliguen

### # BAL AVEC LE GROUPE "GALAXIE" \*

Concert show variétés.

🕒 21h-1h 📍 Bois 🎟 Entrée libre

Comité municipal des fêtes

## VENREDI 15 JUILLET

### # ATELIER « CRAYON COOPÉRATIF »

Dirigez un crayon en tirant ensemble les ficelles qui le guident. Parcourez alors un circuit, sortez d'un labyrinthe, réalisez un dessin choisi... Pour parvenir à vos fins, vous devrez faire preuve d'un esprit d'équipe sans faille !

🕒 À partir de 16h 📍 Espace lecture plage du Nau

(face à l'Hôtel de Ville) 🧑🏫 Tout public 🎟 Accès libre

Bibliothèque municipale

### # IRON NAU

Par équipe de deux, 400 m de nage et 10 km de bike & run (principe : les deux nagent, puis le premier part en courant et le deuxième le rejoint à vélo vers la Grande Côte).

🕒 19h30 📍 Plage du Nau 🎟 Inscriptions : 1 € par personne, reversé à une association caritative.

Triathlon Côte d'Amour

## SAMEDI 16 JUILLET

### # FANFARE « LENTILLES SAUCISSES »

Animation de rue : dans la bonne humeur, les musiciens déambuleront au son de reprises endiablées.

🕒 21h 📍 Port - Promenade - Centre-ville 🎟 Gratuit

Comité municipal des fêtes

## DIMANCHE 17 JUILLET

### # SALON DE LA CARTE POSTALE

Le rendez-vous des collectionneurs et des amateurs.

🕒 8h-19h 📍 Foyer 🎟 Entrée libre

Association Cartophile de la Presqu'île

## LUNDI 18 JUILLET

### # ATELIER CIRQUE avec « FLASKA SHOW » \*

Initiation et découverte des disciplines du cirque.

🕒 10h30-12h15 / 15h-16h45, 4 ateliers de 45 mn

📍 Bois 🎟 Gratuit

Comité municipal des fêtes

## LUNDI 18 JUILLET (SUITE)

### # LE CLOWN ZAG « FAIT SON CIRQUE » \*

ZAG, vêtu d'un costume multicolore et d'une coiffure clownesque, devient tour à tour funambule, dompteuse, équilibriste, jongleuse, magicienne ou bien bulleuse...

🕒 18h 📍 Bois 🎟 Gratuit

Comité municipal des fêtes

## MARDI 19 JUILLET

### # CHASSE AU TRÉSOR

Partez à la recherche du trésor dissimulé sur la plage du Nau. Pour le trouver, vous devrez résoudre des énigmes et déceler des indices.

🕒 Trois créneaux : 16h-17h, 17h-18h, 18h-19h

📍 Espace lecture de la plage du Nau 🧑🏫 À partir

de 9 ans 📞 Inscriptions jusqu'au 18 juillet auprès

de l'espace lecture de la plage ou auprès de la

bibliothèque : 02 40 62 31 38 -

[bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr](mailto:bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr)

Bibliothèque municipale

### # "LE MONDE DE PLANCTO"

Stand ludique de sensibilisation autour du rôle du plancton et de ses enjeux environnementaux.

🕒 16h-19h 📍 Promenade 🎟 Gratuit

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE Loire-Océane)

### # CONCERT TRIBUTE FRANCE GALL ET MICHEL BERGER "CELUI QUI CHANTE" \*

Le groupe « Celui qui chante » reprend et interprète les tubes mythiques des deux artistes.

🕒 21h 📍 Bois 🎟 Place assise : 2,50 €

Comité municipal des fêtes

## MERCREDI 20 JUILLET

### # JEUX DE MOTS

Sophie Tran Van, fondatrice des éditions Voce Verso, invitera les enfants à jouer avec les mots.

🕒 16h 📍 Espace lecture de la plage du Nau

🧑🏫 Pour les enfants de 8 à 10 ans accompagnés

📞 Inscriptions jusqu'au 19 juillet auprès de l'espace

lecture de la plage auprès de la bibliothèque :

02 40 62 31 38 ou [bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr](mailto:bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr)

Bibliothèque municipale

### # MARCHÉ NOCTURNE

Artisans, producteurs et créateurs locaux.

🕒 19h-23h 📍 Quai Jules Sandeau

Ville du Pouliguen

### # LES MERCREDIS MUSICAUX - Ensemble Quatre à Quatre avec Anne-Claire Couchourel (choriste alto), Sandy Bonneau (piano), Vincent Mitterrand (trompette), Olivier Besson (saxophone).

🕒 21h 📍 Église Saint-Nicolas 🎟 Entrée libre

Les Mercredis Musicaux

## MERCREDI 20 JUILLET (suite)



### # LES DUCS en déambulation

Les Ducs vous proposeront un répertoire de chansons empruntées aux trublions de la langue de Molière.

🕒 21h 📍 Centre Ville - Quai J. Sandeau - Promenade

Ville du Pouliguen

## JEUDI 21 JUILLET

### # CHÂTEAUX ET SCULPTURES DE SABLE

Concours pour les familles.

🕒 10h-12h 📍 Plage du Nau 🎟 Gratuit

Inscriptions : lundi 18 et mardi 19 juillet, 10h30-12h30, près du Petit Bassin, 16h30-18h30, passage d'Esgrigny, près du poste de secours. Places limitées.

Comité municipal des fêtes

### # MOULES FRITES et ambiance musicale

🕒 18h30 📍 Bois

Association Fête Bretonne

## VENREDI 22 JUILLET

### # SOIRÉE JEUX

Un animateur passionné de la boutique « Le Temple du Jeu » (située sur la Promenade) vous fera découvrir une sélection de jeux à partager en famille ou entre amis.

🕒 À partir de 20h30 📍 Bibliothèque, 3 rue du Croisic

🧑🏫 À partir de 8 ans 📞 Inscriptions jusqu'au 21

juillet auprès de la bibliothèque : 02 40 62 31 38 -

[bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr](mailto:bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr)

Bibliothèque municipale / Le Temple du Jeu

\* Pour les concerts et animations dans le bois : en cas d'intempéries, repli à la salle A. Ravache.

## SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 JUILLET



FÊTE BRETONNE (Plus d'infos page suivante)

## SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 JUILLET

### # FÊTE BRETONNE

SAMEDI 23 JUILLET 🕒 À partir de 10h45

• Défilé et présentation des cercles celtiques et Bagadou.

• Fest-Noz avec les groupes Blain-Leyzour, Oriaz, Poulgwen'Du

### DIMANCHE 24 JUILLET

• Messe de la Sainte-Anne

🕒 11h 📍 Église Saint-Nicolas

• Animations 🕒 le matin 📍 Quai Jules Sandeau

• Concerts avec les groupes Biche-cocottes et Kervegan's 🕒 15h 📍 Quai Jules Sandeau

• MARCHÉ ARTISANAL samedi et dimanche

Association Fête Bretonne

### # ATLANTIQUE BEACH WATERPOLO

Venez découvrir le waterpolo ! Une structure gonflable sera installée sur la plage. Animation encadrée.

👤 À partir de 10 ans 🕒 samedi 23 juillet : 12h-18h et dimanche 24 juillet : 13h-19h 📍 Plage du Nau

Inscription sur place 🆓 Gratuit

Par la Ligue de natation des Pays de la Loire, en partenariat avec les clubs de Vendée et de Loire-Atlantique.

## MARDI 26 JUILLET

### # BEACH TOUR

Animations et ateliers de sensibilisation sur la sécurité des pratiques sportives en lien avec l'eau : initiations aux gestes de premiers secours, quiz, tests d'aisance aquatique pour les enfants... Avec la participation, notamment, de la SNSM et des maîtres-nageurs sauveteurs.

🕒 12h30-19h 📍 Plage du Nau 🆓 Gratuit

Direction départementale de la cohésion sociale de Loire-Atlantique et la Ville du Pouliguen

### # CONFÉRENCE / DÉBAT - Dérèglement climatique : les conséquences sur notre littoral

Les solutions aux submersions, tempêtes, érosions, sécheresses : atténuation et adaptation, habitat, mobilité... mais aussi sobriété (comment vivre mieux avec moins). Par Jean-Claude Ménard, président de l'association Estuaires Loire & Vilaine.

🕒 18h 📍 Salle Marcel Baudry 🆓 Gratuit

Association Estuaires Loire & Vilaine

### # LES BRICOLOS jouent les pincés-monseigneur\*

Ces contremaîtres-chanteurs, en salopettes orange et nœuds papillons, parodient au chalumeau les tubes des années 50, 60, 70 et 80.

🕒 21h15 📍 Quai Jules Sandeau 🆓 Gratuit

Comité municipal des fêtes

## MERCREDI 27 JUILLET

### # MARCHÉ NOCTURNE

Artisans, producteurs et créateurs locaux.

🕒 19h-23h 📍 Quai Jules Sandeau

Ville du Pouliguen

### # LES LUNANTHROPES

Déambulation. Ce trio invite le public dans un univers burlesque où la chaleur du feu s'associe à la poésie.

🕒 21h 📍 Centre Ville - Quai J. Sandeau - Promenade

Ville du Pouliguen

### # LES MERCREDIS MUSICAUX

Agnès et Gérard Abiton (guitare).

🕒 21h 📍 Église Saint-Nicolas 🆓 Entrée libre

Les Mercredis Musicaux

## VENDREDI 29 JUILLET

### # IRON NAU

Par équipe de deux, 400 m de nage et 10 km de bike & run (principe : les deux nagent, puis le premier part en courant et le deuxième le rejoint à vélo vers la Grande Côte).

🕒 19h30 📍 Plage du Nau 🆓 Inscriptions : 1 € par personne, reversé à une association caritative.

Triathlon Côte d'Amour

## SAMEDI 30 JUILLET

### # BELLE BROCANTE

🕒 8h-19h 📍 Place des Cirques

Viva Pouliguen'n'roll

### # LA POUILLIGWEN EN FÊTE LES 30 ANS DE LA CHALOUBE SARDINIÈRE

Dans le port et sur le quai Jules Sandeau

• Rassemblement de vieux gréements ;

• Stands associatifs ;

• Animations : orgue de barbarie et théâtre de rue.

🕒 11h : Bagad de la Presqu'île

🕒 17h : arrivée des bateaux

🕒 17h : concert « Les Dégâts d'chez Nous »

🕒 18h30 : moules-frites 📍 Bois

🕒 20h : concert « Les Dégâts d'chez Nous »

🕒 21h : Fest-Noz avec le groupe breton

"Les Traînes Meuriennes"

La Chaloupe Sardinière, l'Office municipal de la culture et des Loisirs (OMCL) - Moules-frites par le COS du personnel municipal.

## SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 JUILLET

### # VIDE-GRENIERS

🕒 10h-17h 📍 Foyer

Association des retraités du Pouliguen

\* Pour les concerts et animations dans le bois : en cas d'intempéries, repli à la salle A. Ravache.

## Les expositions

### GRAFFITI COMPAGNIE - 27, rue G<sup>al</sup> Leclerc

#### # EXPOSITION COLLECTIVE

Artistes de la galerie.

Jusqu'au lundi 6 juin

🕒 Les mardis, vendredis, samedis : 10h30-12h30 / 16h-19h - Le dimanche : 10h30-12h30.

#### # LE GANG DES PASTICHES

Du samedi 2 juillet au dimanche 7 août

🕒 Les mardis, mercredis et jeudis : 10h30-12h30

Les vendredis et samedis : 10h30-12h30 / 16h-19h

🆓 Entrée libre

Association Graffiti Compagnie

### ESPACE REX - 27, rue G<sup>al</sup> Leclerc

#### # ARANIMA

Découvrez plus de 50 artistes peintres, sculpteurs, photographes, illustrateurs/BD, du monde animalier et paysager.

• Jusqu'au dimanche 26 juin

Invité d'honneur : Laurent Yvelin, sculpteur

🕒 Tous les jours : 11h-18h30 🆓 Entrée libre

#### # TALENTS DE FEMMES

Organisé par la Fédération Internationale Culturelle Féminine.

Du vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche 31 juillet

🕒 Du vendredi au dimanche : 11h-13h / 15h-19h

🆓 Entrée libre 🌐 www.ap2a.org

Association pour la Promotion de l'Art et des Artistes (AP2A)

### GALERIE HASY - 21, Grande Rue

#### # ILANIT ILOUZ "LES PIERRES BLEUES"

Du samedi 11 juin au mardi 30 août

🕒 Les samedis et dimanches et pendant les vacances scolaires du mercredi au samedi : 10h-12h30 / 16h-18h30

📞 Sur rendez-vous au 06 64 84 06 01

✉ contact@hasy.fr 🌐 www.hasy.fr 🆓 Entrée libre

Association Hasy

### SALLE MARCEL BAUDRY - rue Joffre

#### # LE POULIGUEN EXPOSE

Peintures - Sculptures - Le Pouliguen vu par les artistes de l'Atelier des Marais.

Du vendredi 8 au dimanche 24 juillet

🕒 10h-13h / 16h-19h 🆓 Entrée libre

Atelier Pouliguennais des Marais

## MUSÉE BÆSCH - 35, rue François Bougouin

# FRANÇOIS TAMALET\* - Photographies

Jusqu'au vendredi 24 juin

# ISABEL ESPINOZA - Peintures

Jusqu'au dimanche 26 juin

🕒 Du mardi au dimanche : 10h-12h30 / 14h-18h30

🆓 Entrée libre

\*En résidence d'artiste

Musée géré par la Ville de La Baule

## Visites guidées

👤 5€ / visite • Sans réservation.

par les Greniers de la Mémoire

### # LE CHARME DES VILLAS BALNÉAIRES

Longez le rivage à marée basse et découvrez l'histoire des villas de Penchâteau.

(Se munir de chaussures ne craignant pas l'eau)

🕒 Mardis 5 et 19 juillet, 14h30

🕒 Mardis 12 et 26 juillet, 10h

📍 Devant l'Hôtel de Ville

### # QUAND LES RUES RACONTENT NOTRE HISTOIRE

(Re)découvrez le cœur du vieux Pouliguen à travers d'amusantes anecdotes.

🕒 Mercredis 6 et 20 juillet, 15h

📍 Devant le Bureau d'information touristique, quai Commandant L'Herminier

### # LA CHAPELLE SAINT-JULIEN SAINTE-ANNE

Au cœur du hameau de Penchâteau, la chapelle, habituellement fermée au public, vous ouvre ses portes.

🕒 Mercredis 13 et 27 juillet, 10h

📍 Place Monseigneur Freppel

## Balades nautiques

Embarquez et découvrez les sensations

d'une navigation à bord de La Chaloupe Sardinière

🕒 Samedi 9 juillet : 11h-12h30 / 13h-14h30

🕒 Dimanche 10 juillet : 13h30-15h / 15h15-16h45

🕒 Lundi 11 juillet : 14h-15h30 / 15h45-17h15

🕒 Mardi 12 juillet : 14h-15h30 / 15h45-17h15

🕒 Mercredi 13 juillet : 14h30-16h / 16h15-17h45

🕒 Mardi 19 juillet : 10h-11h30

🕒 Mercredi 20 juillet : 10h-11h30

🕒 Samedi 23 juillet : 13h-14h30 / 14h45-16h15

🕒 Dimanche 24 juillet : 13h-14h30 / 14h45-16h15

🕒 Mardi 26 juillet : 14h30-16h / 16h15-17h45

🕒 Dimanche 31 juillet : 16h30-18h / 18h15-19h45

👤 25 € (à partir de 8 ans)

📞 Réservations : 02 40 24 34 44

Association La Chaloupe Sardinière

**LE GRAND MONDE  
[ROMAN]****De Pierre Lemaitre**  
Calmann Lévy

Après sa remarquable fresque de l'entre-deux-guerres, Pierre Lemaitre nous propose aujourd'hui une plongée mouvementée et jubilatoire dans les Trente Glorieuses.

**L'avis de la bibliothèque :** « Pierre Lemaitre narre la petite histoire dans la grande, à travers le prisme de personnages attachants. On se réjouit de savoir que trois tomes suivront. »

**KAIJU N° 8  
[MANGA JEUNESSE]****De Naoya Matsumoto**  
Kaze**PLÉBISCITÉ PAR LES 6<sup>E</sup>  
DU COLLÈGE JULES VERNE**

Kakfa Hibino, trentenaire désenchanté, est infesté par un parasite. Il devient une entité surpuissante mi-humaine mi-kaiju (monstre géant). Il va devoir apprendre à cacher cette force qui sommeille en lui, et qui va lui permettre de réaliser son rêve : intégrer les Forces de Défense et combattre les kaijus.

**L'avis de la bibliothèque :** « Un scénario classique mais efficace ! À la question "Quelle nouvelle série manga intégrer à la bibliothèque ?", les élèves de sixième du collège Jules Verne ont largement plébiscité Kaiju. »

La bibliothèque municipale est située 3, rue du Croisic. Retrouvez le catalogue sur [bibliotheque.lepouliguen.fr](http://bibliotheque.lepouliguen.fr)  
Contact : 02 40 62 31 38 - [bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr](mailto:bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr)

**Accueil en période scolaire**

Mardi 16h-18h30 // Mercredi 10h-12h30 - 14h30-17h // Vendredi 10h-12h30 - 16h-18h30 // Samedi 10h-13h

**Accueil en période de vacances**

Mardi 14h30-18h30 // Mercredi 10h-12h30 - 14h30-17h // Vendredi 10h-12h30 - 14h30-18h30 // Samedi 10h-13h

**LA SÉLECTION  
DE LA  
BIBLIOTHÈQUE****LES CAPRICES  
D'UN ASTRE****[ROMAN]**  
**D'Antoine Laurain**  
Flammarion

Xavier Lemercier, agent immobilier, trouve un mystérieux télescope, à l'aide duquel il observe une femme jusqu'à en tomber amoureux. 250 ans plus tôt, Guillaume Le Gentil de la Galaisière, astronome de Louis XV, revient des Indes, sans avoir pu observer l'éclipse espérée.

**L'avis de la bibliothèque :** « Entre le récit d'aventures et le conte philosophique sur la quête de soi, Antoine Laurain signe un roman qui répond au besoin d'évasion et de merveilleux qui sommeille en chacun de nous. »

**SUR LE VIF  
[ROMAN POUR ADOS]****D'Élisabeth Acevedo**  
Nathan

Entre les mains d'Emoni, les plats deviennent incomparables. Mère d'une petite fille, Emoni doit jongler entre les cours au lycée et le travail le soir pour aider sa grand-mère à payer les factures. Dans cette vie chargée de responsabilités, osera-t-elle croire en ses rêves ?

**L'avis de la bibliothèque :** « Une héroïne attachante, combative et inspirante. Un roman lumineux, gourmand et empli d'humanité. »

**PERMANENCES DE L'ARCHITECTE DES  
BÂTIMENTS DE FRANCE**

Vous souhaitez déposer un permis de construire ou engager des travaux ? L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) peut vous recevoir en mairie le deuxième mardi de chaque mois, de 9h30 à 12h30. Pour ce rendez-vous, pensez à vous munir, dans la mesure du possible, de plans, esquisses, photographies (proches et lointaines du terrain et/ou de la construction) et de tout autre élément permettant de comprendre l'aspect des travaux.

Pour prendre rendez-vous, contactez le service urbanisme au 02 40 15 08 07.

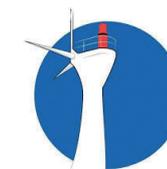
**LES MOTS DOUX**

Connaissez-vous "Les Mots Doux" ? Il s'agit d'un nouveau lieu d'accueil, basé à Guérande, à destination des familles (parents, grands-parents, oncles, tantes...) et des enfants de 0 à 6 ans. Les futurs parents sont aussi les bienvenus ! Objectifs : échanger et s'informer sur les questions de parentalité. Porté par l'Association "Les PEP Atlantique Anjou" et soutenu par plus d'une dizaine de communes du territoire de Cap Atlantique, mais aussi le Département, ce Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) travaille en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.

Accueil : tous les vendredis, de 9h30 à 11h30, dans les locaux de la Pradonnais (11, avenue des Sports), à Guérande.  
Accès gratuit, sans inscription préalable.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

Selon le planning prévisionnel, le prochain conseil se tiendra le **vendredi 24 juin, à 19h30, en mairie**. Retrouvez la séance en vidéo (lien vers le direct disponible sur la page Facebook "Ville Le Pouliguen", puis vers la rediffusion sur [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr)).

**TRIBUNE DE LA MAJORITÉ**

En cette 2<sup>e</sup> année de mandat, toute notre équipe municipale et nos agents continuent sur leur lancée, avec enthousiasme et énergie. Chacune et chacun dans son domaine participe à améliorer et valoriser notre belle commune : micro-forêt, label Ville Sportive, Pavillon bleu, voirie, espaces verts... sans oublier nos maîtres d'œuvre pour la crèche, l'école Victor Hugo, les logements avenue Porte Joie, la résidence Autonomie... Qu'ils en soient, toutes et tous, chaleureusement remerciés.

Les champs ouverts sont multiples et vastes : site des Korrigans, Minoterie, pôle entreprises, deux autres projets de logements, saison culturelle, Micro-folie, animations de la ville, plage Tahiti... Tous ne pourront être réalisés en même temps mais nous travaillerons, avec engagement et conviction, à mener à bien ces projets essentiels au rayonnement de notre commune.

Il est toutefois dommage de constater que les élus d'opposition ne participent pas à cet élan. Au contraire, ils préfèrent nourrir des contentieux destinés à ralentir les projets. Cela fut le cas pour les logements saisonniers et nous le regrettons, tant cette question est essentielle. De plus, lors des ateliers sur le projet de la ville, lors des commissions municipales et lors des visites des bâtiments proposées, nous constatons que les élus d'opposition sont souvent absents et jamais force de proposition.

Chacun est bien entendu libre de décider de l'investissement qui sera le sien dans les affaires de notre commune. Le nôtre ne faiblit pas.

Très chaleureusement.  
**Toute l'équipe municipale.**

## TRIBUNES DE LA MINORITÉ



Il y a plus de 6 mois, nous avons demandé à Monsieur le maire une modification du règlement intérieur du conseil municipal pour que le droit d'expression de la minorité soit pleinement respecté, notamment en lui permettant de s'exprimer sur les supports numériques utilisés par la municipalité. Depuis cette date, le maire nous répond qu'il réfléchit et malgré plusieurs relances, aucune réponse n'a été apportée à cette demande !

Pourtant la loi et la jurisprudence qui en découle sont parfaitement claires et explicites en la matière, comme le rappelle un arrêt de la cour administrative de Versailles en 2009 : « qu'une commune publie un magazine où les élus locaux de l'opposition peuvent exercer leur droit d'expression ne l'exonère pas de l'obligation de réserver un espace à cet effet dans les autres bulletins d'information générale éventuellement diffusés à son initiative » (cour administrative d'appel de Versailles, 17 avril 2009, n° 06VE00222).

Mais pas plus que Monsieur le maire ne veut nous associer aux commissions extramunicipales, il n'est disposé à nous octroyer la possibilité de nous exprimer régulièrement sur ce qui se passe dans la commune, quand bien même cette possibilité est un droit ! Toute critique, même positive, de l'opposition étant considérée comme une agression caractérisée à l'encontre de la majorité, reconnaître leur droit aux minorités dans ce domaine est inconcevable ! Une preuve de plus de la distorsion complète entre le discours et les actes...

**Ensemble pour le Pouliguen**

La démocratie participative, étendard de la majorité municipale, a fait pschitt !

Le 23 Juillet 2020, le conseil municipal votait la création de cinq commissions municipales pour la mandature de Monsieur Samama.

Deux ans après leur installation, seules les commissions "Finances" et "Urbanisme-Travaux" se réunissent pour étudier les questions soumises au conseil municipal. Les subventions 2022 allouées aux associations pouliguennaises n'ont aucunement été débattues en commission "Sports" et "Culture" avec les élus de l'opposition. Les différentes conventions d'objectifs et de financement signées avec la Caisse d'Allocations Familiales n'ont pas plus été présentées aux élus minoritaires lors de la commission "Jeunesse".

Nous considérons que le conseil municipal ne doit pas se contenter d'être une chambre d'enregistrement des décisions administratives et les élus des minorités réduits au rôle de simples observateurs.

Autre fait antidémocratique, les deux groupes minoritaires sont exclus des commissions extramunicipales créées et invitées à réfléchir à l'avenir des Korrigans et au projet du futur centre culturel.

Comment, dans ces conditions, peut-on prétendre vouloir instaurer la démocratie participative ? Une démocratie saine est une démocratie où l'on débat tous.

Nous vous souhaitons un bel été.  
Valérie Ganthier et Nicolas Pallier  
**Le Pouliguen Authentique**

**GESTION DU TRAIT DE CÔTE ET ÉROSION LITTORALE :** « Le 29 avril 2022, le Premier ministre a publié le décret n° 2022-750 établissant la liste des communes concernées sur laquelle ne figurent que cinq communes de Loire-Atlantique. Le Pouliguen n'y figure pas. Pourquoi ? » **Jean-Claude C.**

« D'une part, lorsque les communes ont été consultées en janvier, l'ordonnance devant préciser les conséquences de l'inscription de notre commune sur cette liste n'était pas promulguée. L'ordonnance « Aménagement durable des territoires littoraux exposés au recul du trait de côte » a en effet été publiée le 6 avril 2022.

Elle vient notamment préciser les conditions de maîtrise foncière (préemption mais également expropriation), d'estimation de la valeur des biens exposés au recul du trait de côte (méthode par comparaison ou décote administrée selon les cas), de dérogations (très limitées et très encadrées) à la loi Littoral. Cette ordonnance crée également le Bail réel d'érosion côtière (rebaptisé ainsi par le Conseil d'État en remplacement du Bail réel d'adaptation au changement climatique). Selon notre lecture, la rédaction de l'ordonnance s'écarte de l'habilitation qui avait été donnée par le Parlement et expose les maires à de nombreux contentieux avec les propriétaires. Un projet de loi de ratification a été déposé le 20 avril 2022.

**Le décret « liste des communes concernées par l'érosion » a été publié le 29 avril dernier. Au total, 126 communes sont donc inscrites dans ce décret, sur les 300 communes consultées.**

Enfin, le **guide méthodologique** pour élaborer la cartographie du recul du trait de côte a été transmis en version "projet" le 25 avril (non finalisée). Ce document de 102 pages a été rédigé par le CEREMA<sup>(1)</sup> et le BRGM<sup>(2)</sup>, sous le pilotage du ministère de la Transition Écologique.

**Dans le contexte qui a prévalu à l'élaboration de tout l'édifice (loi / ordonnance / décret), l'Association des Maires de France (AMF) et l'Association Nationale des Élus du Littoral (ANEL) – le maire du Pouliguen étant membre du conseil d'administration de l'une et l'autre des ces instances, ainsi que du groupe de travail "Littoral"**

**de l'ANEL –, ont émis un avis ne se focalisant pas seulement sur les considérations techniques ou scientifiques, mais aussi sur la portée juridique et financière des considérants qui apparaissent dans ce guide et qui s'écartent des principes présentés, débattus et votés dans la loi Climat et Résilience, en transférant aux collectivités concernées des charges qui n'ont pas été évaluées ni compensées, et en leur faisant porter des responsabilités qui les dépassent.**

**Concernant l'ordonnance du 6 avril dernier « Aménagement durable des littoraux exposés au recul du trait de côte », les présidents de l'AMF et de l'ANEL ont décidé de saisir conjointement le Conseil d'État le 19 mai, afin de demander les précisions nécessaires pour garantir la sécurité juridique du dispositif créé par ces textes, limiter les contentieux à venir (qui seraient à la charge des collectivités) et interroger sur le périmètre des responsabilités et charges transférées par l'État, d'une part aux élus et d'autre part aux collectivités. S'inscrire sur une liste le 15 janvier alors que des éclaircissements sont demandés, de janvier à avril, puis devant le Conseil d'État le 19 mai, n'aurait pas été cohérent.**

**En conclusion, Le Pouliguen, en ne se plaçant pas sur la liste du décret, l'a fait en connaissance de cause et travaille ses dossiers, en lien avec les différentes instances que sont l'AMF et l'ANEL.**

Si d'autres communes ont fait un autre choix, c'est que la portée des textes n'est parfois pas la même pour celles-ci, en l'absence d'un habitat impacté par les différentes dispositions d'urbanisme envisagées.

**Pour finir, il faut rappeler également qu'il est laissé tout loisir aux communes de s'inscrire sur la liste du décret à tout moment. »**

(1) Le CEREMA, établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition Écologique, accompagne l'État et les collectivités territoriales dans l'élaboration, le déploiement et l'évaluation des politiques publiques d'aménagement et de transport.

(2) Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) est l'établissement public français de référence dans les applications des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. C'est le service géologique national français.

## Et le logo choisi est...

Afin de valoriser Le Pouliguen, être plus visible et lisible, la municipalité a lancé la création d'une nouvelle charte graphique, en lien avec l'agence nazairienne Second Regard et dans le cadre d'un marché public encadré.

BB



« Avec 608 votes sur 973, la proposition avec le phare a été plébiscitée à 62,48 % », annoncent le maire Norbert Samama et Érika Étienne, adjointe à l'Attractivité et à la Communication.

« Nous avons été très heureux de constater l'engouement des habitants. Nous ne nous

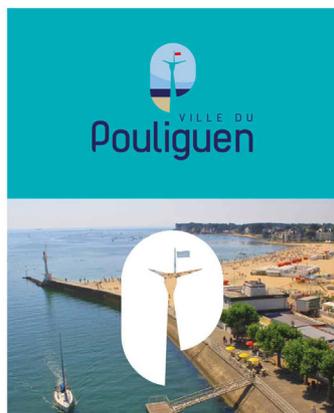


attendions pas à un tel taux de participation ! Nous avons reçu des félicitations, de nombreux encouragements, mais aussi des remarques que nous avons prises en compte », indique Érika Étienne, qui ajoute : « Nous remercions tous les participants pour leur contribution ».

99

Pour mémoire, un sondage avait été diffusé en février dernier dans le magazine municipal, sur le site et les réseaux sociaux de la Ville (Facebook et Instagram), ainsi que sur l'application mobile de la commune. Deux propositions de logos ont été soumises à l'appréciation des Pouliguennais :

L'une mettait en scène le "O" du Pouliguen. On pouvait y voir l'exclamation, l'ouverture d'esprit, la rondeur, une longue-vue, l'horizon, le cap, ou encore l'objectif...



... la seconde représentait le feu qui balise l'entrée du port, repère unique caractérisant la station balnéaire.

© Agence Second Regard

### QUAND LE NOUVEAU LOGO SERA-T-IL OPÉRATIONNEL ?

La concertation a permis de recueillir un certain nombre de remarques qui vont permettre à la municipalité de faire évoluer et d'affiner la proposition retenue. Ce travail est en cours. Une fois le logo parfaitement finalisé, une charte graphique complète sera déclinée. Le résultat sera officiellement présenté dans le courant de la saison estivale, avec un déploiement opérationnel à compter de la rentrée. La nouvelle image sera alors progressivement déclinée sur les différents supports administratifs de la Ville (papier à entête, enveloppes, cartons d'invitation...), mais aussi sur les véhicules, les tenues du personnel municipal, les oriflammes, les brochures ou encore les panneaux d'information. Les stocks seront écoulés avant d'être renouvelés. Le blason restera sur certains supports de la commune (drapeau, panneau du jumelage...) tout en laissant sa place au nouveau logo. Une boîte à outils (ou carnet d'inspiration) sera mise à la disposition des acteurs locaux (commerçants, associations...).



### LES REMARQUES ENTENDUES

« Sur 973 votes, nous avons reçu 32 remarques plus nuancées », précise Érika Étienne qui détaille : « 9 demandent la conservation du blason actuel, 10 interrogent la contraction "Ville du Pouliguen", 5 suggèrent de rendre la forme du "P" plus lisible sur la proposition avec le phare, 3 souhaitent le maintien du logo actuel (avec la vague et le soleil). Il y a aussi eu des remarques plus isolées comme la question du drapeau au-dessus du phare ».

Le maire poursuit : « **Nous avons pris bonne note de ces commentaires. Les logos proposés ne sont pas définitifs et pourront être amenés à évoluer en fonction de ces retours. Nous n'hésiterons pas à adapter et améliorer la piste retenue, afin qu'elle corresponde au mieux à l'identité de notre commune et aux attentes de nos concitoyens.** »



profusion d'images qui entraîne une confusion. Il semble aujourd'hui impératif de recentrer la communication de notre Ville autour d'un logo modernisé, adapté et porteur. Toutes les collectivités disposent à ce jour d'un logo (exemples : Paris, Nantes, Vannes, Pornichet...), sans que cela ait entraîné l'effacement de leurs armoiries historiques ni de leurs devises (exemple : « Fluctuat nec mergitur » pour Paris). Il apparaît nécessaire que notre commune soit aussi bien outillée que toute autre. Notre devoir et notre volonté est de faire vivre ensemble modernité, efficacité et histoire, au bénéfice de notre commune ».

### BLASON ET LOGO : LE POINT

Sur la question du maintien du blason, les élus précisent : « Nous comprenons l'attachement au blason dessiné par Marcel Baudry et tenons à rassurer les Pouliguennais sur le fait que ce blason restera celui de la commune. Il ne sera pas supprimé, mais bien conservé en tant que tel. Néanmoins, il n'a jamais été le logo de la collectivité à proprement parler. Depuis 2001, un logo (avec vague et soleil) permet d'identifier la mairie et en 20 ans d'existence, il a été complété par 7 autres entités faisant perdre toute force et identité à l'image de la Ville. C'est bien cette

### "VILLE DU POUQUIGUEN" : UNE CONTRACTION PERMISE

Sur l'utilisation du texte "Ville du Pouliguen", la municipalité précise : « Nous confirmons que cet usage est autorisé par l'Académie française qui stipule dans son dictionnaire : "Quand un nom de ville commence par l'article défini masculin singulier ou pluriel, cet article se contracte avec la préposition à ou de : Aller du Havre au Touquet et non de Le Havre à Le Touquet ; être né aux Lilas ; revenir des Deux-Alpes ; la mairie des Sables-d'Olonne...". Ceci étant, une adaptation pourra être mise en œuvre ».

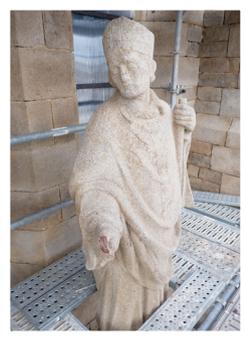
## Visite du chantier de l'église

Après une première phase de travaux, le chantier de l'église Saint-Nicolas s'est concentré ces derniers mois sur la consolidation et la remise en état du clocher. Il s'achèvera en juin. Visite.



Si la construction de l'église Saint-Nicolas a débuté en 1860 par la nef, c'est 39 ans plus tard que le clocher fut édifié. Ce clocher est massif et son poids a créé un tassement qui provoque l'affaissement de la structure.

La statue de Saint-Nicolas, sculptée par Joseph Vallet (1841-1921).



L'installation électrique a été actualisée, conformément aux normes en vigueur. À la clé : des économies d'énergie, mais aussi une valorisation de la nef et des voûtes, et ce grâce à une mise en lumière réfléchie.

L'association "église Saint-Nicolas Patrimoine cœur de Ville", présidée par Jean-Luc Bourgeois, récolte des fonds en faveur de cette réhabilitation, aux côtés de la **Fondation du Patrimoine**. Pour contribuer à cet élan de générosité, et bénéficier d'une réduction d'impôts : envoyez un chèque, soit à l'association "Église Saint-Nicolas Patrimoine Cœur de Ville" (17, rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen), soit à la Fondation du Patrimoine (110, rue de Frémur - 49000 Angers). Vous pouvez aussi donner en ligne sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).



Le Maire, Norbert Samama, et Hervé Hogommat, adjoint à l'Urbanisme, au Logement et au Patrimoine, indiquent : « *Les travaux sont importants. C'est un engagement fort pour la commune, financièrement et techniquement, mais néanmoins nécessaire, tant pour la sécurité que pour la conservation de notre patrimoine. Cet effort se veut à la hauteur de l'attachement des Pouliguennais à leur église.* »



Missionné par la Ville pour restaurer l'édifice, Pierluigi Péricolo est architecte du patrimoine diplômé de l'École de Chaillot. Il souligne : « *Le clocher est intégralement bâti en granit d'une très belle qualité avec un joli panel de coloris. Les pierres sont extrêmement bien conservées, ce qui est exceptionnel pour l'époque.* »

## Et la forêt de Balleronde est née...

Début mars, une micro-forêt de 3000 arbres était plantée sur la plaine de Cramphore grâce à la mobilisation de 280 participants. Retour en images.



Habitants, élus, élèves et équipes scolaires, membres et élèves de l'Institut médico-éducatif (IME) "Jeunesse et Avenir", parents, bénévoles de miniBigForest mais aussi associations environnementales, culturelles, sportives, conseillers jeunes, adhérents à l'Espace Jeunes, touristes, services municipaux... Tous ont participé avec enthousiasme et énergie à la création de ce nouveau petit poumon vert.



75 personnes se sont portées volontaires pour devenir "Gardiens de la forêt". Ils auront pour mission de prendre soin des arbres durant 3 ans. Le Pouliguennais Nicolas Lechêne, professeur de cuisine au lycée hôtelier Sainte-Anne à Saint-Nazaire, s'est proposé pour coordonner les équipes. « *J'ai envie de faire ma part, d'apporter ma pierre à l'édifice* », indique-t-il. Au collège Jules Verne, à proximité immédiate du site, c'est Daniel, employé polyvalent au sein de l'établissement, qui imagine lui aussi des projets relatifs à l'environnement. Au Pouliguen, bien plus que des arbres, ce sont de multiples idées qui sont en train de pousser !



Érables, saules à feuilles d'olivier, pommiers... les 30 essences d'arbres vont dorénavant pousser à raison d'environ 1 mètre par an. Les parcelles seront temporairement clôturées afin de protéger cette croissance.



**Vous souhaitez prendre soin de la forêt ?**

Participez aux ateliers de désherbage les 24 juin, 31 juillet, 11 septembre, de 9h30 à 12h (sauf le 24 juin, de 18h à 20h30).

[Inscrivez-vous sur www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr)

**À VENIR :** À compter de juin, les terrains de sport du site de Cramphore seront rénovés. À proximité immédiate du gymnase Jules Verne, l'ancienne aire de jeux deviendra un plateau multisports (hand et basket). Plus proche du stade de rugby, la surface jusqu'alors bitumée sera engazonnée et des buts installés, sans que le terrain ne devienne un stade de football aux dimensions réglementaires ; il s'agira simplement de permettre la pratique du football loisir entre amis ou en famille. À l'automne, des clôtures seront repositionnées autour du stade de rugby, et des pare-ballons viendront ceinturer le plateau multisports. Le terrain de football loisir ne sera quant à lui pas clôturé.



## Connaissez-vous les jumelles du Pouliguen?



Le village de Kisslegg en Allemagne

### L'ACTU DU JUMELAGE AVEC KISSLEGG :

#### VOYAGE EN SEPTEMBRE

Du 8 au 13 septembre, un séjour en Allemagne sera organisé par le Comité de jumelage.

Chacun peut prendre part à l'aventure pour un tarif de 230 € tout compris (+ adhésion annuelle au Comité de jumelage = 15 € pour une personne seule / 25 € pour un couple).

Le départ en bus aura lieu le jeudi soir, puis, durant 5 jours, vous serez invités à participer à des excursions et des visites « au cœur de la superbe région de Kisslegg en moyenne montagne et proche du lac de Constance », précise Brigitte Lamarthe, vice-présidente de la commission franco-allemande qui ajoute : « Sur place, nous serons hébergés chez nos amis allemands et le dimanche, nous célébrerons ensemble la fête du vin ».

Renseignements et inscriptions auprès de Brigitte Lamarthe :  
06 64 65 58 46  
brigitte.lamarthe54@gmail.com



## KISSLEGG

1- Quelle est l'année de création du jumelage franco-allemand ?

- 1978
- 1988
- 1998

2- Dans quel "Land" (état fédéré) se trouve la ville de Kisslegg ?

- la Sarre
- le Bade-Wurtemberg
- la Bavière

3- Quel est le nom de la brasserie de Kisslegg ?

- la Emmy
- la Farny
- la Frenchy

4- Combien d'habitants compte Kisslegg ?

- 9 043
- 15 543
- 21 623

5- En février, pratiquement toutes les villes d'Allemagne, dont Kisslegg, participent à une grande fête... laquelle ?

- le jour de la marmotte
- la journée mondiale de la langue maternelle
- le carnaval

1- En 1978. 2- Le Bade-Wurtemberg, qui regroupe des petites et moyennes communes. Seules 9 villes comptent plus de 100 000 habitants. 3- L'Edelweissbräuerei Oskar Farny (plus couramment appelée Farny) a été fondée en 1833. La brasserie produit en moyenne 20 millions de bouteilles chaque année. 4- Hen Wlad fy Nhadau (qui signifie "Vieux pays de mes ancêtres"). 5- Le dernier recensement de 2019).



## LLANTWIT MAJOR

1- Qui est le saint patron du pays de Galles ?

- Saint-David
- Saint-Patrick
- Saint-Andrew

2- Quel est le nom du stade de rugby de Cardiff ?

- Millennium
- Murrayfield
- Eden Park

3- Le pays de Galles fait partie :

- du Royaume-Uni
- de l'Angleterre
- de la Grande-Bretagne

4- Comment s'appelle l'hymne gallois ?

- Bro Gosh Ma Zadoù
- Hen Wlad fy Nhadau
- Bro Goth Agan Tasow

5- Quel est l'emblème du pays de Galles ?

- le poireau
- le chardon
- le trèfle

1- Saint-David. 2- Le stade Millennium. 3- Le Royaume-Uni et la Grande-Bretagne (Le Royaume-Uni est formé de quatre nations : l'Angleterre, l'Écosse, le pays de Galles et l'Irlande du Nord. La Grande-Bretagne désigne quant à elle, au sens géographique, l'île formée par l'Angleterre, le Pays de Galles et l'Écosse, ainsi que la plupart des îles insulaires contigus). 4- Hen Wlad fy Nhadau (qui signifie "Vieux pays de mes ancêtres"). 5- Le poireau (le chardon est l'emblème de l'Écosse, et le trèfle celui de l'Irlande).



L'église de Llantwit Major au Pays de Galles

### L'ACTU DU JUMELAGE AVEC LLANTWIT MAJOR :

#### 40 ANS D'AMITIÉ À CÉLÉBRER

En 2022 et 2023, Le Pouliguen et Llantwit Major célébreront leurs 40 ans d'amitié.

Pour l'occasion, une délégation galloise viendra au Pouliguen entre le 1<sup>er</sup> et le 6 septembre prochain. Au programme : accueil officiel, défilé et visites.

L'année prochaine, ce sera au tour d'une délégation pouliguennaise de se rendre à Llantwit.

Jacques d'Estève de Pradel, vice-président de la commission franco-britannique, invite les Pouliguennais, désireux d'intégrer ces festivités et d'accueillir des correspondants, à le contacter dès à présent : « Nous recevons nos amis gallois aujourd'hui et demain, ce sera à leur tour... Nous œuvrons toujours dans cet esprit de réciprocité. ». Il conclut : « Le jumelage est un formidable moyen de tisser des relations durables et de s'ouvrir à d'autres cultures ».

Renseignements et inscriptions auprès de Jacques d'Estève de Pradel : 06 72 13 29 67  
jdesteve@gmail.com



# GRANDIR AU POULIGUEN

 Structures municipales

 **CENTRE DE VOILE (CNBPP)**  
INITIATION À LA VOILE  
À partir du CM1

École primaire privée

À partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

 **ASSOCIATION DE SOUTIEN SCOLAIRE**  
L'amicale laïque accompagne les élèves du CP au CM2 les lundis et jeudis soirs.

**MISSION LOCALE**  
La Mission locale aide les 16-25 ans, dans leur recherche d'emploi.

École élémentaire publique

ÉCOLE SAINTE-MARIE

Plus d'infos : voir rabat.

Les 12 membres représentent la jeunesse pouliguennaise. Ils sont scolarisés à Paul Lesage, Sainte-Marie et au collège Jules Verne.

 **CENTRE DE VOILE (CNBPP)**  
SECTION VOILE

École maternelle publique

ÉCOLE PAUL LESAGE

**ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES**  
Les parents d'élèves des écoles sont particulièrement impliqués ! Consultez leurs blogs respectifs (liens sur [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr)).

 **RESTAURANT MUNICIPAL**



 **CINÉMA PAX**  
DISPOSITIF "COLLÈGE AU CINÉMA"

Accueil en période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h45 à 17h.

Accueil toute l'année : du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h.

ÉCOLE VICTOR HUGO

**CINÉMA PAX**  
SÉANCES DES ÉCOLES

0-3 ANS

**CRÈCHE LES BIGORNEAUX**

**MICRO-CRÈCHE LES CREVETTES**

0-3 ANS

Pendant les vacances : du lundi au vendredi, 7h45-18h30.  
En période scolaire : le mercredi, 7h45-18h30.  
Dépassant le simple mode de garde, la structure est avant tout un lieu d'épanouissement.

**Le lundi de 17h à 18h (salle de l'Atlantique) + stages de 1 à 5 jours pendant les vacances. Objectif : trouver son sport pour ensuite s'inscrire en club.**

De la maternelle au collège, la bibliothèque accueille les classes dans ses locaux. Hors période scolaire, l'équipe propose aux enfants et aux jeunes, des animations en lien avec la lecture, y compris sur la plage.

3-11 ANS

**ACCUEIL DE LOISIRS LA CARAVELLE**

**ÉCOLE MULTISPORTS**

6-11 ANS

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

La classe Hermione du collège est externalisée à l'IME Jeunesse et Avenir.

Les apprentis et étudiants, dont la famille demeure au Pouliguen, peuvent bénéficier d'une aide financière versée par le CCAS.

CM2 5<sup>E</sup>

**CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)**

**INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF (IME)**

11-17 ANS

**ESPACE JEUNES**

Ouvert les mercredis et samedis en période scolaire, et du lundi au vendredi, pendant les vacances (avec des séjours organisés l'été).



**CHÈQUE ENFANT**

Au cours de la première année de naissance de votre enfant, la Ville vous offre 250 €. La deuxième année, vous pouvez vous faire rembourser 200 € de vos frais, et 150 € la troisième année. Renseignements auprès du CCAS.

**LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS LES MOTS DOUX**

Plus d'infos : voir page 29